

NOTE D'INFORMATION



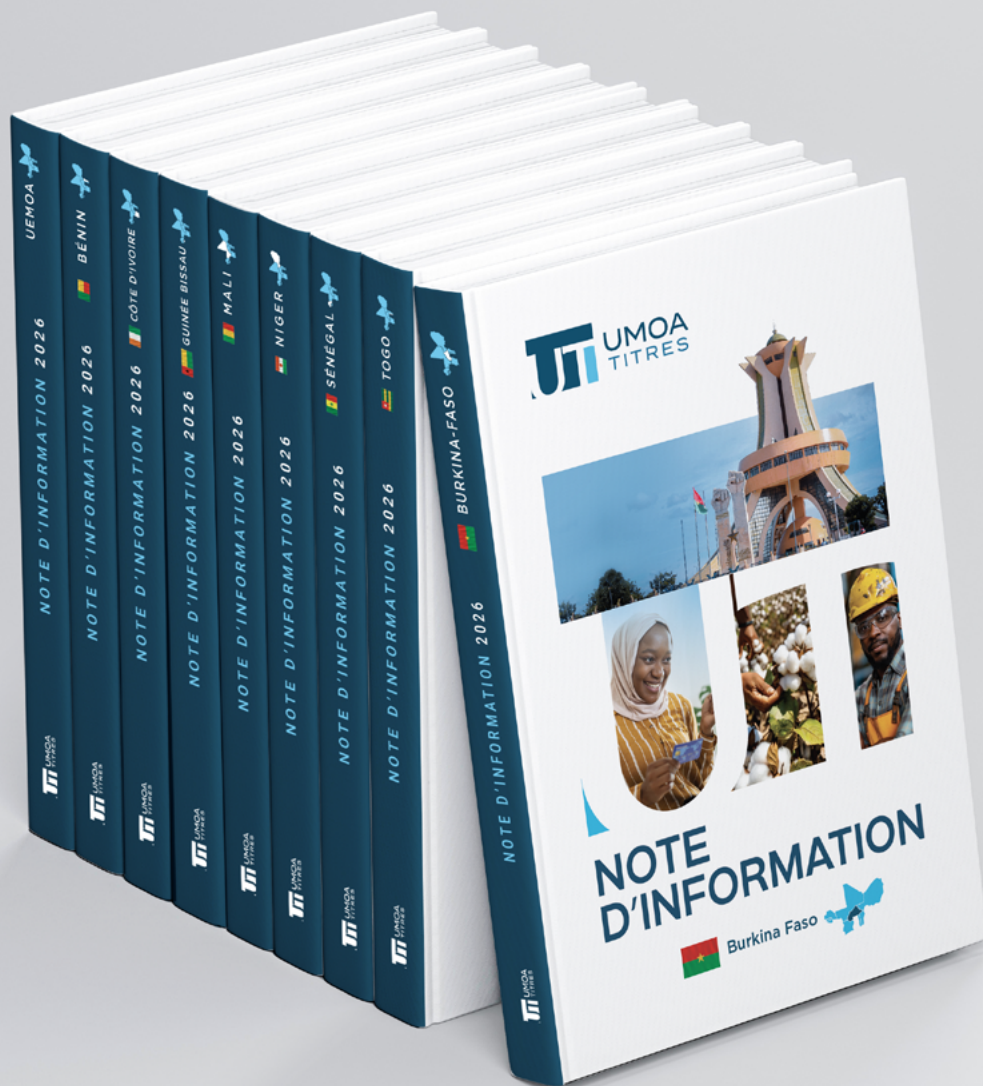
Burkina Faso



SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Bénin | Burkina-Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

Téléchargez sur
www.umoatitres.com



SOMMAIRE

<p>Acronymes 4 Attestation de l'émetteur 6 Résumé exécutif 7 Bref aperçu du Burkina Faso 8</p>	<p>1 Situation économique récente et perspectives</p> <p>1.1 Secteur réel 9 1.2 Finances publiques 11 1.3 Balance des paiements 18 1.4 Système monétaire 26</p>	<p>2 Qualité de signature</p> <p>2.1 Climat des affaires 30 2.2 Gouvernance financière 31 2.3 Notation souveraine 32</p>
<p>3 Plan National de Développement : Présentation et projets structurants</p> <p>3.1 Réalisation et achèvements récents 31 3.2 Réalisations en cours et à venir 35</p>	<p>4 Situation de la dette</p> <p>4.1 Niveau d'endettement 37 4.2 Dette intérieure 39 4.3 Dette extérieure 40 4.4 Viabilité de la dette 42 4.5 Stratégie d'endettement 43</p>	<p>5 Facteurs de risque</p> <p>5.1 Risques politiques et sécuritaires 44 5.2 Risques sociaux 44 5.3 Risques macroéconomiques 45 5.4 Risques concernant la mobilisation des ressources financières 45 5.5 Risques sanitaires 46 5.6 Risques environnementaux 46</p>
<p>6 Annexes</p> <p>6.1 Croissance réelle du PIB détaillée par secteur 47 6.2 Structure du Produit Intérieur Brut nominal (en %) 49 6.3 Détail des émissions du Burkina Faso de 2021 à 2024 51 6.4 Détail des titres du Burkina Faso en vie à fin Décembre 2024 57</p>	<p>LEXIQUES 61</p>	

ACRONYMES

AGOA	: Loi sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique
AFD	: Agence Française de Développement
ALT	: Assemblée Législative de la Transition
ANPE	: Agence Nationale pour l'Emploi
AVD	: Analyse de la Viabilité de la Dette
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BAT	: Bons Assimilables du Trésor
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BID	: Banque Islamique de Développement
BIT	: Bureau International du Travail
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
CNDP	: Comité National de la Dette Publique
CNY	: Yuan Chinois
CPIA	: Evaluation des Politiques et Institutions Nationales
CTCI	: Classification Type pour le Commerce International
CVD-PFR	: Cadre de Viabilité de la Dette pour les Pays à Faible Revenu
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
EAD	: Dirham des Emirats Arabes Unis
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
EUR	: Euro
FAD	: Fond Africain de Développement
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FDN	: Fonds Nordique de Développement
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
FRDC	: Fonds Régional de Développement de la CEDEAO
GATT	: Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce
GBP	: Livre Sterling
IC	: Indice Composite
IDA	: Association Internationale de Développement
IDE	: Investissement Direct Etranger
IDH	: Indice de Développement Humain
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
KWD	: Dinar koweïtien
LAL	: Lutte Anti-Larvaire
LOLF	: Loi Organique relative aux Lois de Finances
MDICAPME	: Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises
MEFP	: Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
OAT	: Obligations Assimilables du Trésor

ACRONYMES

OFID	: Fonds de l'OPEP pour le Développement International
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PCA	: Paquet Complémentaire d'Activités
PCSC	: Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité
PEJDC	: Projet Emplois Jeune et Développement de Compétences
PEJEN	: Programme Emplois Jeunes pour l'Education Nationale
PIAF-BF	: Programme Intégré d'Autonomisation de la Femme au Burkina Faso
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays les Moins Avancés
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PN/EFTP	: Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels
PNADES	: Plan National d'Action de Développement de l'Enseignement Supérieur
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNE	: Politique Nationale d'Emploi
PNJ	: Politique Nationale de Jeunesse
PNLP	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
PPP	: Partenariat Public-Privé
PSCE/JF	: Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes
PSR	: Plan Stratégique de Réformes des forces armées nationales
RAV	: Responsables Administratifs Villageois
S&P	: Standard & Poor
SAR	: Riyal de l'Arabie Saoudite
SDMT	: Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme
SD3C	: Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques
SFD	: Systèmes Financiers Décentralisés
SONABHY	: Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
SYLVIE	: Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation
TPA	: Taxe Patronale d'Apprentissage
TPI	: Traitement Préventif Intermittent
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCC	: United Community Coin
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
US	: Etats-Unis
USA	: Etats-Unis d'Amérique
USD	: Dollar des Etats-Unis
VA	: Valeur Actuelle

ATTESTATION DE L'EMETTEUR

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Ouagadougou, le 13 MARS 2026

DIRECTION DES AFFAIRES
MONETAIRES ET FINANCIERES

Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Patinde Wendinda Jean Yves BELEM, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'État du Burkina Faso, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et n'ai connaissance d'aucune information de nature à en altérer la portée.

L'objectif visé à travers cette Note est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État du Burkina Faso, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement.

Toutefois, je rappelle que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner des différences entre les performances économiques attendues et les réalisations effectives.

Cette Note d'information publiée sera mise à jour chaque fois que nécessaire, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Burkina Faso ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.



Patinde W. Jean Yves BELEM
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest et s'étend sur une superficie de 274 200 km². C'est un pays continental sans débouché maritime, limité au nord et à l'ouest par le Mali, à l'est par le Niger et au sud par le Ghana, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire. La population du Burkina Faso a été estimée à 23 409 015 habitants en 2024. Le classement 2023 du niveau de développement humain place le Burkina Faso au 186e rang mondial sur 193 pays avec un IDH faible estimé à 0,459.

Entre 2019 et 2024, le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal du Burkina Faso est passé de 9 393,8 à 14 022,2 milliards de francs CFA, soit une augmentation totale de 49,3 % sur la période. Cette dynamique économique devrait se poursuivre jusqu'en 2025 où le PIB atteindrait 16 464,0 milliards de francs CFA. Le Burkina Faso a connu une croissance économique régulière qui entre 2019 et 2024. Le taux de croissance du PIB réel a affiché un niveau de 4,8% en 2024 contre 3,0% en 2023. La croissance en 2024 a été tirée principalement par le secteur tertiaire y compris les impôts et taxes nets sur les produits (+3,6 point de pourcentage), suivi du secteur primaire (+1,9 point de pourcentage), le secteur secondaire ayant enregistré une contreperformance (-0,8 point de pourcentage). En 2025, l'économie burkinabè devrait enregistrer un taux de croissance de 6,5%.

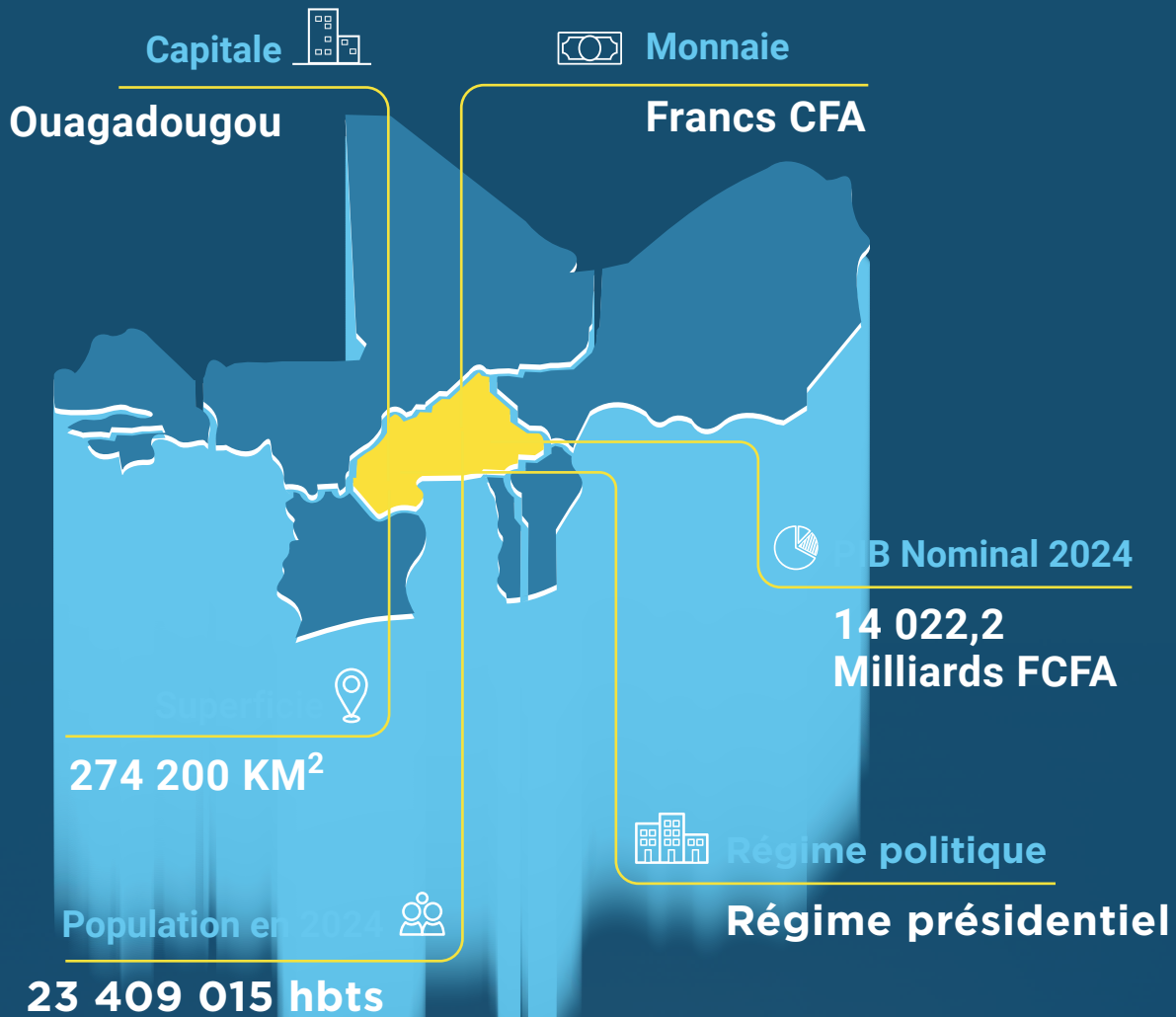
Selon la BCEAO, le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 585,5 milliards en 2024 contre 617 milliards en 2023, soit une légère amélioration de 31,5 milliards de francs CFA. Cette évolution du solde courant est le reflet du déficit de la balance des biens et services et de celui du compte du revenu primaire malgré un excédent du compte des revenus secondaires. Le solde de la balance des biens a été excédentaire (+72,7 milliards de francs CFA) en 2024 après avoir connu un déficit en 2022 et 2023.

Selon les données du TOFE base MSFP 2014, les recettes ont progressé de 340,5 milliards de francs CFA (+12,6%) à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023. Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 3 793,5 milliards de francs CFA à fin décembre 2024 contre 3 526,9 milliards de francs CFA une année auparavant, soit une hausse de 266,6 milliards de francs CFA (+7,6%).

L'encours de la dette publique du Burkina Faso se chiffrait à 8 029,60 milliards de FCFA à fin 2024. Cette dette était composée de 40,5% de dette extérieure et 59,5% de dette intérieure. Le ratio dette publique/PIB est en progression depuis 2019 et s'est établi à 57,3% du PIB en 2024. Bien que le taux d'endettement du pays soit en augmentation, il demeure en dessous de la norme communautaire qui se situe à 70 % du PIB.

Le Burkina Faso a une politique prudente d'endettement public en couvrant l'essentiel de son besoin de financement par des emprunts concessionnels. A cet effet, le Gouvernement s'est inscrit résolument dans une stratégie de gestion de la dette publique qui répond aux normes internationales et sous régionale et lui permet d'honorer à bonne date ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et de préserver la qualité de sa signature auprès des investisseurs.

BREF APERÇU DU BURKINA FASO



Taux de croissance réel du PIB en année 2024	4,8 %
Taux d'inflation en 2024	4,2 %
Déficit budgétaire en 2024	5,4%
Taux d'endettement en 2024	57,3%
Principales caractéristiques de l'économie du pays	Agriculture, extraction minière

1 SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

1.1 SECTEUR RÉEL

1.1.1. Évolution du PIB

Entre 2019 et 2024, le Produit intérieur Brut Nominal du Burkina Faso est passé de 9 393,8 milliards de francs CFA à 14 022,2 milliards de francs CFA, soit environ une augmentation totale de 48,4% sur la période. Le PIB réel a évolué de 9 345,9 à 13 018,7 milliards de francs CFA sur la même période. Quant au taux de croissance économique, il a globalement progressé sur la période en passant de 5,9 % en 2019 à 1,6% en 2022 avant de rebondir à 4,8% en 2024. On note une accélération du rythme de croissance de l'économie burkinabè entre 2022 et 2024 et selon les projections de la Direction Générale de l'Économie et de Planification (DGEP) du ministère de l'Économie et des finances (MEF). Cette dynamique économique devrait se poursuivre en 2025 où le taux de croissance du PIB atteindrait 6,5% en 2025 avant de s'établir à 6,0% en 2026.

Tableau 1	Évolution du Produit Intérieur Brut et projections							
Année	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (e)	2025 (p)	2026(p)
PIB nominal (milliards FCFA)	9 393,8	10 202,3	10 922,9	11 615,9	12 200,4	14 022,2	16 464,0	18 209,2
PIB réel (milliards FCFA)	9 345,9	9 582,7	10 922,9	11 615,9	12 102,1	13 018,7	14 102,8	15 172,8
Croissance du PIB réel (%)	5,9	2,0	6,9	1,5	3,0	4,8	6,5	6,0

Sources : DGEP (Décembre 2025), Situation économique et financières 2025 et perspectives 2026 – 2028

1.1.2. Contribution à la croissance du PIB réel par secteur d'activité

En 2024, le PIB réel du pays a connu un taux de croissance de 4,8 %. Le secteur tertiaire reste la première source de contribution à la croissance avec 2,6 points de pourcentage. Le secteur primaire a contribué à 1,9 points de pourcentage tandis que la contribution du secteur secondaire est de -0,8 point de pourcentage. Le recul de la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB réel s'explique par la réduction ou l'arrêt des activités de certaines mines aurifères en lien avec les défis sécuritaires. Selon la DGEP¹ (2025), les volumes de production d'or industriel dans le pays ont connu une contraction de 1,4% et 6,1% respectivement en 2023 et 2024. Toutefois la bonne dynamique entamée au niveau du secteur artisanal et semi mécanisé a permis de compenser en 2024 la baisse de production dans les mines industrielles.

1 DGEP (2025). Situation économique et financières 2025 et perspectives 2026 – 2028, CNP mars 2025

D'après les projections de la DGEP, Le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 6,5 % en 2025. Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire (y compris impôts et taxes sur les produits) à la croissance économique du Burkina Faso devraient être respectivement de 2,3 points de pourcentage, 1,8 point de pourcentage et 2,4 points de pourcentage en 2025. Ces perspectives indiqueraient une reprise progressive de l'activité économique grâce aux multiples réformes engagées et aux acquis engrangés par le pays dans la lutte contre l'insécurité au cours deux dernières années.

Tableau 2	Contribution à la croissance du produit intérieur brut réel des secteurs d'activité (en pp)							
	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)	2026 (p)
Contributions à la croissance								
Secteur primaire	-0,1	0,2	-1,4	1,7	0,3	1,9	2,3	0,8
Secteur secondaire	2,4	2,5	1,9	-2,3	1,1	-0,8	1,8	1,9
Secteur tertiaire	3,5	-0,9	5,7	1,9	1,2	2,6	2,0	2,5
dont services d'administration publique	1,5	-1,5	3,9	1,1	0,7	1,0	1,1	1,0
Droit et taxes	0,1	0,2	0,7	0,4	0,4	1,0	0,4	0,8
Croissance du PIB réel (%)	5,9	2,0	6,9	1,6	3,0	4,8	6,5	6,0

Source : DGEP (Décembre 2025), Situation économique et financières 2025, perspectives 2026 – 2028
(e) : Estimation ; (p) : Projection

Quant au poids de différents secteur d'activités dans la formation du PIB, le rapport de la DGEP sur la situation économique et financière 2025 indique que le secteur tertiaire a contribué à 43,8% à la formation du PIB du Burkina Faso en 2024. Il est suivi par le secteur secondaire (26,5%) et le secteur primaire (21,1%). Les impôts et taxes ont contribué à hauteur de 8,6%. Les branches d'activités ayant les plus contribué à la formation du PIB en 2024 sont les services d'administration publiques (17,7%), l'agriculture (18,0%), l'extraction d'or (13,1%) et le commerce (10,9%). Cette dynamique est observée dans l'économie burkinabè depuis une dizaine année.

1.1.3 Contribution à la croissance du PIB par composante (PIB par la demande)

En analysant la croissance du PIB de l'économie burkinabè du point de vue des dépenses, il ressort que cette croissance est essentiellement tirée par la demande interne via la consommation finale et les investissements. En 2024, la demande interne a contribué à 10,5 points de pourcentage à la croissance économique du Burkina Faso. La demande externe a cependant contribué négativement à la croissance en 2024 à hauteur de 5,7 point de pourcentage.

Tableau 3	Contribution à la croissance des postes de dépense (Point de pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)	2026 (p)
1. Demande interne	6,9	-1,0	4,8	6,1	3,5	10,5	-0,2	7,2
Consommation totale	4,5	-0,7	5,9	3,9	2,9	7,7	10,7	7,3
Privée	2,2	1,3	2,6	1,9	1,8	6,1	10,1	6,1
Publique	2,3	-2	3,3	2,0	1,1	1,6	0,7	1,2
Investissement	2,4	-0,3	-1,1	2,1	0,6	2,9	-10,9	-0,1
Formation Brute de Capital Fixe	3	1,2	0,7	-0,2	0,8	1,8	1,1	1,9
Variation des stocks	-0,6	-1,5	-1,8	2,3	-0,3	1,1	-12,0	-1,9
2. Demande extérieure totale	-1,1	3,0	2,1	-4,4	-0,5	-5,7	6,6	-1,3
Exportations	0,0	3,5	4,3	-2,3	-1,2	-1,2	8,9	1,5
Importations	1,1	0,5	2,2	2,1	-0,7	4,5	2,2	2,7
PIB	5,9	2,0	6,9	1,6	3,0	4,8	6,5	6,0

Source : DGEP (Décembre 2025), Situation économique et financières 2025 et perspectives 2026 – 2028
(e) : Estimation ; (p) : Projection

1.1.4 Inflation

Le taux d'inflation² est estimé à 4,2 % en 2024 au Burkina Faso contre 0,7 % en 2023. Selon la DGEP, cette augmentation est essentiellement due à la progression des prix des produits alimentaires, des services de restauration et d'hôtels et des services de transport. Selon les projections, le taux d'inflation devrait chuter à -0,5 % en 2025.

Tableau 4	Évolution de l'inflation (en %)						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)
Inflation							
Burkina Faso	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,5
UEMOA	-0,7	2,1	3,6	7,4	3,7	3,5	0,0

Source : Commission de l'UEMOA (Décembre 2025), Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale.
(e) : Estimation ; (p) : Projection.

1.2 FINANCES PUBLIQUES

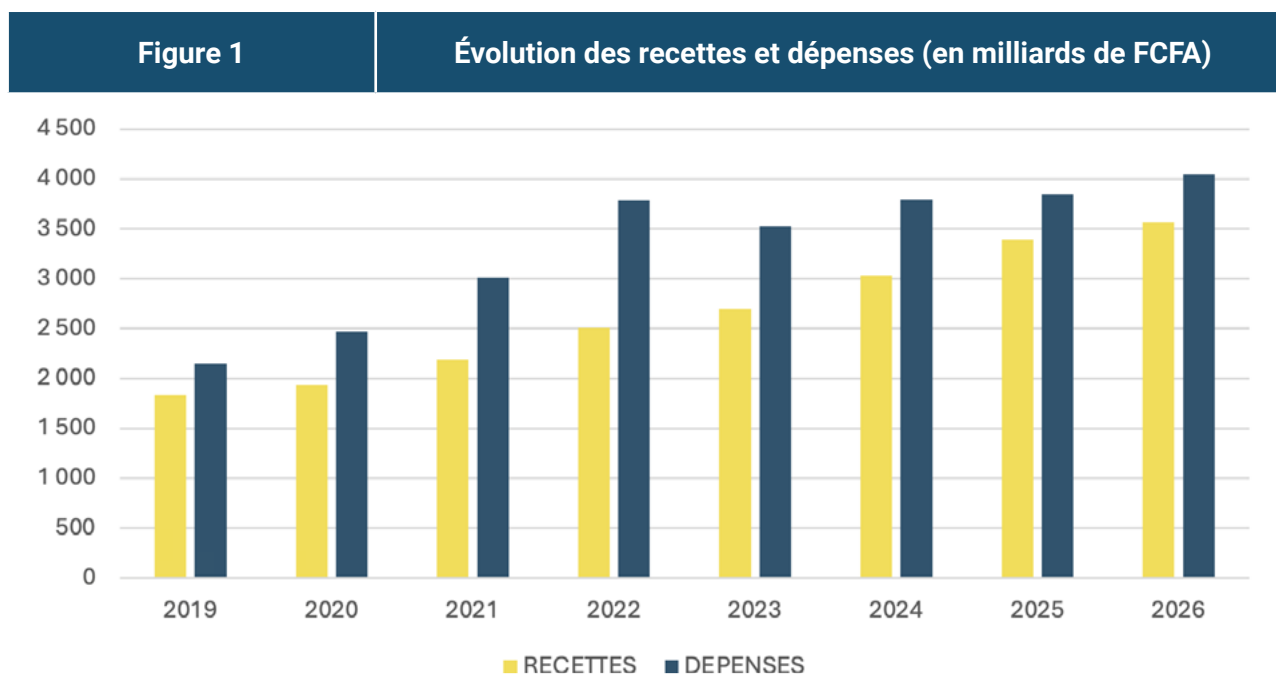
1.2.1 Dépenses et recettes (déficit budgétaire)

Selon les données du TOFE base MSFP 2014³, les recettes ont progressé de 340,5 milliards de francs CFA (+12,6%), passant de 2 694,8 milliards de francs CFA à fin décembre 2023 à 3 035,3 milliards de francs CFA à fin décembre 2024. Cette évolution est imprimée par l'accroissement des recettes fiscales de 357,9 milliards de francs CFA et des « autres recettes » de 4,1 milliards de francs CFA, les dons ayant diminué de 21,5 milliards de francs CFA. Selon les prévisions, les recettes se situeraient à 3 394,8 milliards de francs CFA au 31 décembre 2025 et à 3 569,7 milliards de francs CFA au 31 décembre 2026.

² Le taux d'inflation est calculé sur la base de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

³ DGTCP/TOFE base MSFP 2014 produit en décembre 2025 pour le troisième budget économique de l'année 2025

Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 3 793,5 milliards de francs CFA à fin décembre 2024 contre 3 526,9 milliards de francs CFA une année auparavant, soit une hausse de 266,6 milliards de francs CFA (+7,6%). Cette augmentation est imputable aussi bien aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (+220,5 milliards de francs CFA) qu'aux charges (+46,1 milliards de francs CFA). Les charges, à fin décembre 2024, en progression de 2,0% par rapport à fin décembre 2023, s'affichent à 2 312,7 milliards de francs CFA. Les acquisitions nettes d'actifs non financiers en s'établissant à 1 480,8 milliards de francs CFA en 2024, connaissent une augmentation de 220,5 milliards de francs CFA (+17,5%) par rapport à 2023, imputable principalement aux actifs fixes (+193,8 milliards de francs CFA) et aux actifs non produits (+26,4 milliards de francs CFA). Entre 2019 et 2024, les dépenses sont passées de 2 149,9 milliards de francs CFA à 3 793,5 milliards de francs CFA, soit une progression globale de 76,5%. En termes de projections, les dépenses devraient s'établir à 3 850,3 milliards de francs CFA en 2025 puis à 4 047,9 milliards de francs CFA en 2026.



Source : DGTCP/TOFE base MSFP 2014, décembre 2025

La hausse des recettes constatée entre 2023 et 2024 est imputable essentiellement à une hausse des recettes fiscales (+357,9 milliards de francs CFA). Les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 2 578,5 milliards de francs CFA après 2 220,7 milliards de francs CFA à fin décembre 2023, soit une hausse de 357,9 milliards de francs CFA (+16,1%). Cette performance est principalement imputable aux impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales (+233,9 milliards de FCFA) et aux impôts sur les biens et services (126,1 milliards de francs CFA). En ce qui concerne les dons, ils s'affichent à 182,0 milliards de FCFA à fin décembre 2024 contre 203,5 milliards de FCFA à fin décembre 2023, soit une baisse de 21,5 milliards de francs CFA (-10,6%). Cette baisse est due à celle des dons en capital (-25 milliards de francs CFA), les dons courants ayant augmenté de 3,5 milliards de francs CFA. S'agissant des « autres recettes », à fin décembre 2024, elles augmentent de 1,5% pour se situer à 274,7 milliards de FCFA. Cette hausse est essentiellement due à celle des « ventes de biens et services » (+12,8 milliards de francs CFA) et des « transferts volontaires autres que les dons » (+10,1 milliards de francs CFA).

Les charges, à fin décembre 2024, en progression de 2,0% par rapport à fin décembre 2023, s'affichent à 2 312,7 milliards de francs CFA. Cette hausse est imputable à la rémunération des salariés (+93,9 milliards de francs CFA), à l'utilisation de biens et services (+81,6 milliards de FCFA) et aux intérêts de la dette (+20,8 milliards de francs CFA) et des « prestations sociales » (+2,7 milliards de francs CFA). En revanche, une baisse est enregistrée au niveau des dons versés (-57,5 milliards de francs CFA), des « subventions » (-54,4 milliards de francs CFA) et des « autres charges » (-41,0 milliards de francs CFA) en 2024. En effet, à fin décembre 2024, la rémunération des salariés s'est chiffré à 1 065,9 milliards de francs CFA à fin décembre 2024, en hausse de 9,7% sur un an.

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers en s'établissant à 1 480,8 milliards de francs CFA en 2024, connaissent une augmentation de 220,5 milliards de francs CFA (+17,5%) par rapport à 2023, imputable principalement aux actifs fixes (+193,8 milliards de francs CFA) et aux actifs non produits (+26,4 milliards de francs CFA).

Le besoin de financement s'est établi à 758,2 milliards de FCFA à fin décembre 2024 contre un besoin de 832,1 milliards de FCFA à fin décembre 2023, soit une amélioration de 73,9 milliards de francs CFA.

Tableau 5	Tableau des opérations financières de l'Etat							
TOFE en milliards de FCFA	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes	1 832,1	1 939,3	2 189,1	2 505,7	2 694,8	3 035,3	3 394,8	3 569,7
Recettes fiscales	1 419,2	1 370,3	1 705,8	2 039,0	2 220,7	2 578,5	2 812,3	3 049,7
Cotisations sociales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons	134,3	303,3	260,2	263,1	203,5	182,0	187,8	215,0
Courants	88,4	161,4	80,9	60,3	0,0	3,5	0,0	0,0
En capital	45,9	141,9	179,3	202,8	203,5	178,5	187,8	215,0
Autres recettes	278,6	265,7	223,0	203,6	270,6	274,7	394,8	305,0
Depenses	2 149,9	2 470,4	3 015,7	3 788,3	3 526,9	3 793,5	3 850,3	4 047,9
Charges	1 704,3	1 752,7	2 058,0	2 579,5	2 266,6	2 312,7	2 536,7	2 619,5
Rémunération des salariés	840,1	891,1	942,6	937,9	972,0	1 065,9	1 166,4	1 228,1
Utilisation de biens et services	230,3	174,5	194,4	252,8	229,5	311,1	354,4	390,4
Consommation de capital fixe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts	114,5	139,9	192,5	221,9	284,9	305,6	333,4	369,7
Subventions	98,0	112,2	159,7	679,7	200,6	146,2	109,7	112,9

Dons	252,8	221,9	286,6	335,2	408,4	350,8	351,0	289,9
Prestations sociales	57,4	93,6	106,8	104,7	104,6	107,4	158,1	158,0
Autres charges	111,3	119,4	175,3	47,2	66,7	25,7	63,8	70,7
Solde net de gestion	127,8	186,6	131,0	-73,8	428,2	722,6	858,1	950,1
Transactions sur actifs non financiers	445,6	717,7	957,7	1 208,8	1 260,2	1 480,8	1 313,6	1 428,4
Acquisition nette d'actifs non financiers	445,6	717,7	957,7	1 208,8	1 260,2	1 480,8	1 313,6	1 428,4
Capacité/besoin de financement = Financement	-317,7	-531,1	-826,6	-1 282,7	-832,1	-758,2	-455,5	-478,2

Source : DGTCP/TOFE base MSFP 2014, décembre 2025

Selon la DGEP⁴ (2025), le taux de pression fiscale en 2024 est estimé à 18,4 % contre 18,2% en 2023, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage. Cette amélioration du taux de pression fiscale résulte des différentes mesures fiscales prises en 2024 pour intensifier la contribution financière des burkinabè au fonds de soutien patriotique (FSP) pour la reconquête du territoire national.

1.2.2 Budget

Présentation générale du budget année 2024 : Principaux postes de dépense

La présentation détaillée de la répartition du budget selon les différents ministères révèle les choix stratégiques qui sont faits pour financer le développement du Burkina Faso. Ils sont en accord avec le PNDES II et PA-SD. Ainsi, le ministère de la défense et les ministères à vocation sociale sont les premiers bénéficiaires du budget. Le ministère de la défense a reçu 16,8 % du budget en 2024 contre 15,5 % en 2023. Cette progression dans la dotation budgétaire de ce ministère témoigne des efforts engagés par l'Etat pour lutter contre l'insécurité et la reconquête du territoire national. Le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation a reçu 16,1 % du budget en 2024. Le ministère de l'Économie et des finances (MEF) vient en troisième position avec environ 14,2 % du budget en 2024. Il est suivi par le ministère de la santé avec une dotation de 9,9 % du budget et du Ministère de de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité avec une dotation de 6 % du budget en 2024. Le reste du budget national est réparti entre les autres ministères et institutions spécifiques. La part du budget national allouée aux dépenses communes interministérielles était de 11 % en 2024.

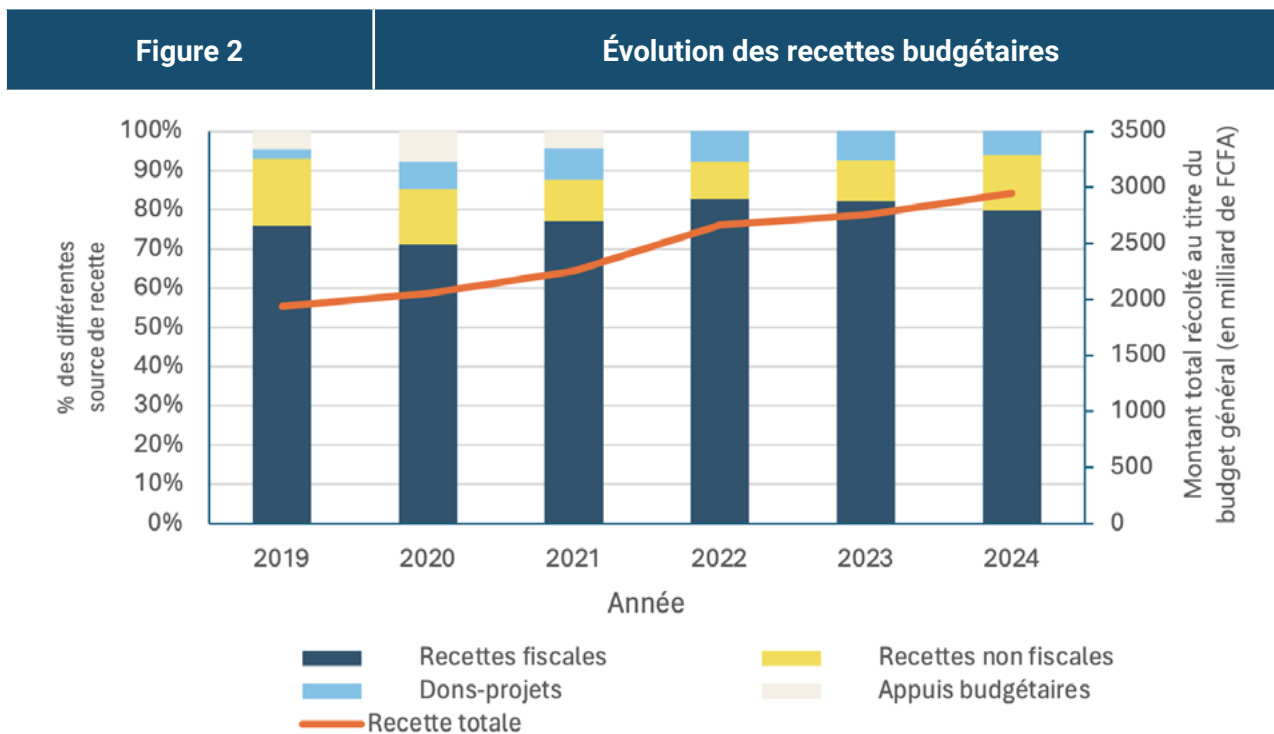
⁴ DGEP (Décembre 2025), Situation économique et financières 2025et perspectives 2026– 2028.

Tableau 6	Évolution des dépenses budgétaires globales par ministère et institution					
	Année	2019	2020	2021	2022	2023
Budget total en milliards de FCFA	2 108	2 502	2 651,8	3 258,5	3 235,9	3 694,5
Ministères à vocation sociale (en % du budget total)						
Education Nationale et de l'Alphabétisation	14,7	18	18,4	17	17,5	16,1
Santé	13,9	13,6	11,3	9,8	9,1	9,9
Enseignement Supérieur, Recherche Scientifique et de l'Innovation	3,6	4	3,8	3,4	3,5	3,2
Ministères régaliens (en % du budget total)						
Economie, Finances et Développement	9,6	10,9	12,4	14,1	14,1	14,2
Défense Nationale et des Anciens Combattants	9,6	8,8	9,58	11,6	15,5	16,8
Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la sécurité	1,9	2,2	2,33	6,4	5,9	6,0
Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	1,5	1,5	1,6	1,3	1,1	1,0
Présidence du Faso	2,2	1,7	1,26	4,1	2,2	1,8
Premier Ministère	3,8	1,1	1,08	1,9	1,0	0,3
Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	1	1,2	1,11	1,04	1,2	1,2
Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur	1,6	1,9	2,05	1,6	1,7	1,5
Autres ministères d'importance stratégique (en % du budget total)						
Infrastructures	6,8	4,9	4,9	3,4	3,5	2,8
Eau et Assainissement	2,5	1,9	2,12	5,7	2,9	2,4
Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	5,6	4,6	4,9	4,2	4,4	3,7
Dépenses Communes Interministérielles	7	8,9	6,8	8,15	7,6	11,0
Autres ministères et institutions	11,1	10,7	11,9	6,3	9,0	8,1

Source : MEFP (2025). Rapport de la revue a mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024, au 31 juillet 2024.
MEFP (Février 2024), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2023, au 31 décembre 2023.
MEFP (Février 2023), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022, au 31 décembre 2022.
MEFP (Avril 2022), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2021, au 31 décembre 2021

Recettes du budget général décomposées par source

La structure des recettes totales est en progression sur la période 2019-2024 en passant de 1 940,4 milliards F CFA à 2 947,7 milliards F CFA. Au regard des statistiques sur les différentes sources de recette, les recettes fiscales, sont la source la plus importante de recettes budgétaires au Burkina Faso. Elle a représenté près de 79,8 % des recettes totales en 2024. Les recettes non fiscales sont la deuxième source de recettes budgétaires du Burkina Faso avec une part de 14,03 % en 2024, suivi des dons-projets (6,05%).



Source : MEFP (Mars 2025), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2024, au 31 décembre 2024
 MEFP (Février 2024), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2023, au 31 décembre 2023.
 MEFP (Février 2023), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022, au 31 décembre 2022.
 MEFP (Avril 2022), Rapport sur situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2021, au 31 décembre 2021

Loi de finances 2025

Selon la loi de finance 2025 adopté par l'Assemblée Législative de Transition (ALT) adoptée le 23 décembre 2024, le budget de l'Etat, exercice 2025 se chiffre à 3 149,8 milliards de francs CFA en recettes et 3 612,3 milliards francs CFA en dépenses. Les recettes sont constituées des ressources propres ordinaires qui se chiffrent à 2 961,99 milliards de franc FCFA et des ressources extraordinaires qui se chiffre 187,79 milliards francs CFA. Les dépenses se décomposent en dépenses courantes qui se chiffrent à 2 402,95 milliards franc CFA et en dépenses en capital qui sont de l'ordre de 1 209,32 milliards de francs CFA.

La part du budget de l'Etat allouée aux secteurs de la défense et de la sécurité est de 27,76% soit environ 1 003 milliards FCFA. Une attention particulière a également été accordée aux secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et le développement rural. Au total, 11,79% du budget sont alloués au secteur de la santé ; 28,34% vont à l'éducation et 5,6% au développement rural.

Les investissements financés sur ressources propres se chiffrent à 1 194,32 milliards en 2024 contre 1 017,6 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 176,72 milliards de FCFA. Pour améliorer le recouvrement des recettes ordinaires, le Gouvernement poursuivra la modernisation des procédures au

niveau des régies de recettes pour optimiser le rendement de l'impôt et parachever les réformes visant à accroître de manière substantielle l'assiette fiscale.

Globalement, les prévisions de recettes sont en amélioration de 130,7 milliards de francs CFA et les dépenses sont en baisse de 82,3 milliards FCFA par rapport à l'année 2024. L'épargne budgétaire se chiffre à 559,0 milliards de francs CFA et le déficit budgétaire à 462,5 milliards de francs CFA.

La loi de finances 2025 comporte plusieurs réformes majeures, articulées autour de l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du rendement de l'impôt, des ajustements techniques, et des mesures fiscales favorables.

Concernant l'élargissement de l'assiette fiscale, deux mesures principales visent à élargir l'assiette fiscale, dont la première concerne le commerce en ligne. Désormais, les ventes de biens et les prestations de services effectuées via des plateformes comme internationales sur le territoire burkinabè seront soumises à la TVA. Cette mesure inclut également les commissions perçues par ces plateformes, réduisant ainsi les difficultés de perception fiscale dans ce secteur en pleine expansion et éliminant les distorsions de concurrence avec les entreprises traditionnelles. La seconde mesure concerne les jeux de hasard, qui prévoit une taxe de 5%.

S'agissant de l'amélioration du rendement de l'impôt, plusieurs ajustements ont été faits :

- Le droit de timbre de quittance sur les dépôts d'espèces dans les banques ou établissements financiers double, sont passés de 50 à 100 FCFA, avec un gain attendu de 7,94 milliards FCFA pour le budget de l'État, exercice 2025 ;
- l'enregistrement des contrats privés de travaux immobiliers d'une valeur d'au moins 500 millions FCFA, au taux fixe de 6 000 FCFA ;
- Les contrats connexes, comme les études architecturales ou le suivi-contrôle, doivent également être désormais enregistrés, quel que soit leur montant.
- l'élargissement du droit de timbre de 15 000 FCFA à toutes les attestations et certificats d'exonération délivrés par l'administration fiscale ;
- le droit de timbre de 15 000 FCFA applicable à l'autorisation de port d'armes à feu a été rehaussé à 25 000 FCFA.

Quant aux mesures en faveur de l'allègement fiscal, la loi des finances 2025 accorde également plusieurs avantages fiscaux. L'exportation de ciment produit localement est exonérée de taxe spécifique. De même, la viande congelée produite localement bénéficie d'une exonération de TVA. En soutien aux coopératives agricoles, les commandes publiques de semences, d'intrants agricoles et de vivres sont exonérées de TVA, de droit d'enregistrement et de timbre, ainsi que de retenue à la source pour 2025. Dans le secteur du transport domestique, un taux réduit de TVA à 10% s'applique aux opérations de transport aérien national, accompagné d'une exonération de TVA sur l'essence d'aviation et sur le carburéacteur, pour rendre ce mode de transport plus accessible. Enfin, l'importation et la vente de machines de facturation, dans le cadre d'un partenariat entre l'administration fiscale et la chambre de commerce, sont exonérées de TVA. Enfin, la retenue à la source sur les paiements aux prestataires de services passe de 5% à 2% pour les entreprises de travail temporaire, et de 20% à 5% pour les ONG, associations et fondations.

1.3 BALANCE DES PAIEMENTS

1.3.1 Balance des paiements : vue d'ensemble

Selon la BCEAO⁵ (2025), le solde du compte courant de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 585,5 milliards de francs CFA en 2024 contre 617 milliards de francs CFA en 2023, soit une légère amélioration de 31,5 milliards de francs CFA. Cette évolution est le reflet du déficit de la balance des biens et services et de celui du compte du revenu primaire malgré un excédent du compte des revenus secondaires.

Le solde global de la balance des biens a été excédentaire de 72,7 milliards de francs CFA en 2024 après avoir connu un déficit en 2022 et 2023. Selon la BCEAO (2025) ce solde excédentaire est lié à la forte progression des exportations de l'or qui sont passées de 2 394,7 milliards de francs CFA en 2023 à 2 749,2 milliards de francs CFA en 2024, une augmentation de 14,8%. En revanche, la balance des services, structurellement déficitaire, est restée quasiment stable en passant de -502,7 milliards de francs CFA en 2023 à -546,8 milliards de francs CFA en 2024.

Le solde structurellement déficitaire du compte du revenu primaire s'est détérioré de 3,6% en 2024 par rapport à 2023, en s'établissant à -564 milliards de francs CFA. Le solde excédentaire du compte du revenu secondaire s'est réduit de 7 % en passant de 486,9 à 452,6 milliards de francs CFA entre 2023 et 2024. Ce recul est imputable à une baisse des transferts en faveur de l'Administration publique qui est passé de 269 à 224,3 milliards de francs CFA sur la période.

Au terme de l'année 2024, le compte de capital a affiché un solde excédentaire de 240,9 milliards de francs CFA, en baisse de 2,1% par rapport à 2023. Cette évolution est liée notamment à la baisse des transferts en capital sous forme de dons projets au profit de l'Administration publique.

Le solde du compte financier (flux net des actifs et passifs financiers) affiche un solde de -793,6 milliards de francs CFA en 2024 contre -11,5 milliards de francs CFA en 2023. Cette évolution est imputable aux effets conjugués de la hausse des entrées nettes de capitaux sous forme des autres investissements (484,5 milliards de francs CFA), des investissements de portefeuilles (281,4 milliards de francs CFA) ainsi que des capitaux au titre des investissements directs étrangers à hauteur de 27,8 milliards francs CFA.

Tableau 7	Balance des paiements (Milliards de FCFA)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	-306,9	269,3	42,8	-875,7	-617,0	-585,5	-96,3	-55,7
1- Biens et services	-325,5	184,6	221,1	-590,7	-559,5	-474,2	33,5	104,9
Balance des biens FOB	214,3	618,1	698,2	-3,9	-56,7	72,7	547,8	556,36
Exportations de biens FOB	2 301,3	2 843,3	3 148,8	3312,2	3209,1	3543,3	4 247,9	4 702,30
Importations de biens FOB	-2 087,0	-2 225,1	-2 450,6	-3316,1	-3265,8	-3470,6	-3 700,2	-4 145,9
Importations de biens CAF	-2 491,6	-2 405,3	-2 612,5	-3961,9	-3901,8	-4146,5	n.d	n.d

⁵ BCEAO (2025). Balance des paiements du Burkina Faso (Consulté le 07/05/2025).
<https://edenpub.bceao.int/rapport.php>

Balance des services	-539,8	-433,5	-477,0	-586,9	-502,7	-546,8	-514,24	-451,41
2- Revenu primaire	-299,5	-319,9	-512,0	-647,8	-544,4	-564,0	-605,6	-632,1
3- Revenu secondaire	318,0	404,5	333,7	362,8	486,9	452,6	475,8	471,5
Administrations publiques	169,3	235,0	146,2	169,5	269,0	224,3	239,25	225,15
Autres secteurs	148,7	169,5	187,5	193,3	217,9	228,4	236,5	246,31
b- Compte de capital (4+5)	125,9	197,3	235,7	270,0	262,6	240,9	249,3	194,4
4- Acquisitions/cessions d'actifs non financiers	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,25	0,26
5- Transferts de capital	125,8	197,0	235,5	260,7	262,3	240,9	249,0	194,2
c. Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	-181,0	466,6	278,6	-614,8	-354,4	-344,7	152,9	138,7
d- Compte financier (6+7+8+9)	-252,9	-8,5	-374,5	47,5	-11,5	-793,6	-425,2	-273,4
6- Investissements directs	-85,9	52,7	20,4	-403,1	-39,0	-27,8	-177,6	-186,56
7- Investissements de portefeuille	-120,0	-105,8	-440,5	-41,6	-258,0	-281,2	-122,2	-145,1
8- Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,000	0,0	0,0	0	0
9- Autres investissements	-47,1	44,6	45,6	492,1	285,6	-484,5	-125,4	58,2
e- Erreurs et omissions nettes	-4,2	-4,2	-4,3	-4,4	-4,4	0,0	0	0
f- Solde global (a+b-d+e)	67,7	470,8	648,7	-666,7	-347,3	448,9	578,1	412,2
g- Variation des avoirs extérieurs nets	-67,7	-476,0	-653,1	666,7	345,8	-448,9	578,1	412,2
Balance courante hors dons/ PIB (%)	-4,2	1,1	-0,3	-8,0	-4,9	-4,3	-0,6	-0,3

Source : BCEAO (2025). Balance des paiements du Burkina Faso. <https://edenpub.bceao.int/rapport.php>
 DGEP (Mars 2025), Situation économique et financières 2024, tendance 2025 et perspectives 2026 – 2029
 (e) Estimations, (p) Projection

1.3.2 Commerce international

Échanges internationaux (exportations / importations) en valeur, par destination

Selon les données de l'annuaire du commerce extérieur 2023, le Burkina Faso a exporté pour environ 2 710,1 milliards FCFA en 2023 avec ses partenaires. On distingue essentiellement trois groupes d'importance pour les exportations en valeur. L'Europe constitue le premier partenaire, représentant environ 71 % des exportations en 2023. L'Afrique et l'Asie sont respectivement deuxième et troisième, avec respectivement 15% et 13,2%. Enfin, l'Amérique est un partenaire assez négligeable, représentant à peine 1 % des exportations en valeur en 2023.

Les exportations du Burkina Faso sont ainsi essentiellement orientées vers l'Europe. En 2023, la valeur totale des exportations du Burkina Faso vers cette destination était d'environ 1 925,2 milliards FCFA contre 1 171,3 milliards FCFA en 2019. La Suisse est la principale de destination avec 67,4 % des exportations totales du pays en 2023.

Les exportations du Burkina Faso en destination des autres pays de l'UEMOA ont été de 316,3 milliards francs CFA en 2023, soit 11,7% des exportations totales. Dans l'espace économique, le Mali était le premier client du pays avec un montant 162,7 milliards de francs CFA, soit 6% des exportations totales du pays. Cette tendance est observée depuis 2022, où la Côte d'Ivoire était jusque-là première destination des exportations burkinabè. La Côte d'Ivoire vient en seconde position avec 82,3 milliards francs CFA, soit 3 % des exportations totales du pays en 2023. Le Togo est la troisième destination des exportations avec 40,2 milliards de francs CFA, suivi par le Sénégal avec 15,4 milliards de francs CFA. Le Niger et le Bénin se partagent la cinquième et sixième position avec respectivement 12,7 milliard francs CFA et 2,7 milliards francs CFA. La Guinée Bissau ferme la marche avec moins d'un millions F CFA comme montant total exportations vers ce pays.

Tableau 8	Exportations par destination (en millions de FCFA)						
	ZONES GEOGRAPHIQUES (*)	2019	2020	2021	2022	2023	
						Valeur	%
EUROPE	1 171 326,4	2 022 760,8	2 115 176,8	2 111 049,1	1 925 246,4	71,0%	
UNION EUROPEENNE (EU)	121 713,0	100 030,3	74 216,20	153 187,40	97 121,00	3,6%	
ZONE EURO	86 970,7	65 512,9	55 912,2	112 735,4	65 323,9	2,4%	
France	61 334,6	31 562,0	22 207,6	59 500,4	21 814,5	0,8%	
Allemagne	8 521,6	11 071,5	7 295,0	13 728,8	8 149,5	0,3%	
Italie	1 751,1	1 217,0	3 250,4	9 961,6	9 438,7	0,3%	
Pays-Bas	5 087,3	6 335,9	7 522,3	12 059,1	13 350,9	0,5%	
Belgique	8 675,9	13 107,2	13 388,1	14 482,6	10 620,1	0,4%	
Espagne	1 529,2	2 068,9	1 886,2	2 621,0	1 581,8	0,1%	
Suède	71	150,4	362,6	381,9	368,4	0,0%	
AUTRES PAYS de l'UE	34 742,3	34 517,4	18 304,0	40 452,0	31 797,1	1,2%	
Danemark	18 448,2	15 896,3	9 948,0	15 405,6	22 354,0	0,8%	
AUTRES PAYS D'EUROPE dont	1 049 613,40	1 922 730,5	2 040 960,6	1 957 861,7	1 828 125,4	67,5%	
Suisse	1 048 865,5	1 921 300,6	2 039 875,80	1 956 869,40	1 827 569,90	67,4%	
AFRIQUE	223 335,7	215 159,7	252 709,4	412 705,5	405 704,5	15,0%	
UEMOA	159 260,2	153 854,6	193 137,8	348 507,8	316 269,5	11,7%	
Bénin	863,5	1 207,60	2 606,10	6 346,30	2 742,7	0,1%	
Côte d'Ivoire	104 517,3	71 979,80	101 128,70	104 854,40	82 376,0	3,0%	
Guinée-Bissau**	26,0	6,0	0,0	56,0	0,0	0,0%	
Mali	13 992,7	23 658,6	43 548,7	188 313,8	162 755,1	6,0%	

Niger	17 924,5	30 219,5	19 624,9	18 981,2	12 719,9	0,5%
Sénégal	6 051,4	6 572,9	6 653,9	10 277,2	15 429,4	0,6%
Togo	15 884,8	20 210,2	19 575,5	19 678,9	40 246,4	1,5%
CEDEAO (Hors UEMOA)	54 836,1	37 551,1	38 497,6	43 298,8	62 903,4	2,3%
Ghana	52 007,20	34 006,30	27 896,50	32 834,60	49 526,50	1,8%
CEMAC	486,5	147,5	243,7	283	499,1	0,0%
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	8 752,90	23 606,50	20 830,3	20 615,9	26 032,50	1,0%
Maroc	703,6	384	686,2	1 215,10	1 499,50	0,1%
Afrique du Sud	1 381,3	1 639,30	558,4	299,7	811,2	0,0%
AMERIQUE	15 848,2	6 759,1	32 787,10	28 324,1	21 557,5	0,8%
USA	4 403,4	5 944,3	31 380,2	26 456,5	17 821,9	0,7%
ASIE	500 023,4	273 220,3	405 240,1	289 653,2	356 844,8	13,2%
Singapour	123 784,1	69 005,6	107 955,2	107 210,0	50 096,7	1,8%
Inde	336 294,9	170 361,4	268 985,3	46 664,4	50 271,6	1,9%
Dubaï	5 493,3	7 734,2	7 297,9	121 425,1	230 620,9	8,5%
Autres pays	187,8	76,7	166,3	136,2	793,7	0,0%
TOTAL	1 910 721,50	2 517 976,6	2 806 079,7	2 841 868,1	2 710 146,9	100,0%

Source : INSD (Décembre 2024) Annuaire statistique du commerce extérieur du Burkina 2023.

MDICAPME (2024) Balance commerce du Burkina Faso 2023

(*) Les données de cet annuaire sont des statistiques du commerce extérieur obtenues à partir du traitement des déclarations douanières

(**) Données annuaire statistiques national 2023.

En termes d'importations, en 2023, l'Europe reste au premier rang de continent fournisseur du Burkina Faso avec 1 162,1 milliards F CFA, soit 32,5% des importations. L'Afrique et l'Asie viennent en deuxième et troisième position, avec respectivement 1 124,4 milliards F CFA et 1 029,9 milliards F CFA, soit 31,4 % et 28,8 %. L'Amérique demeure le quatrième fournisseur du pays avec une valeur totale des importations de 237,2 milliards FCFA en 2023, soit environ 6,6 %. En 2021, l'Asie était le premier fournisseur du Burkina Faso avec 897,1 milliards FCFA, soit 34,3 % des importations totales du pays.

Les importations en provenance de l'espace UEMOA se chiffraient à 703,5 milliards de francs CFA en 2023, soit 19,7 % des importations totales du pays. Les fournisseurs du Burkina Faso en 2023 dans l'espace UEMOA, par ordre d'importance, ont été la Côte d'Ivoire avec 496,6 milliards FCFA (13,9 % des importations totales), le Togo 125,3 milliards FCFA (3,5% des importations totales), le Niger avec 39,1 milliards FCFA (1,1 % des importations totales), le Mali avec 20,7 milliards FCFA, le Sénégal avec 20,04 milliards FCFA et le Bénin avec 1,6 milliards FCFA.

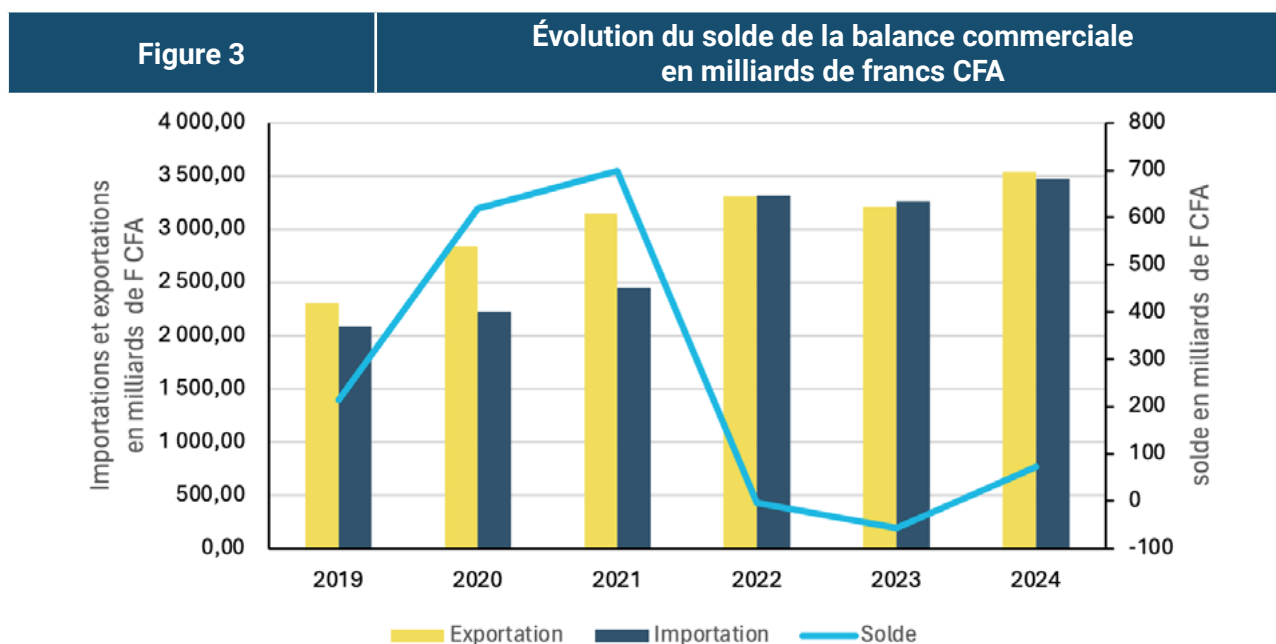
Tableau 9	Importations par destination (en millions de FCFA)					
ZONES GEOGRAPHIQUES (*)	2019	2020	2021	2022	2023	
					Valeur	%
EUROPE	863 280,5	822 317,8	787 225,9	1 211 415,7	1 162 159,0	32,5%
UNION EUROPEENNE (EU)	615 380,6	617 093,9	621 103,6	892 233,2	784 674,5	21,9%
ZONE EURO	411 336,7	424 745,5	435 013,3	703 373,3	628 655,8	17,6%
France	183 106,5	176 291,4	203 833,7	325 583,7	262 732,2	7,3%
Allemagne	71 396,6	83 229,1	73 407,9	78 090,7	86 292,4	2,4%
Italie	50 415,2	54 919,7	30 281,5	39 196,1	54 025,8	1,5%
Pays-Bas	55 479,0	72 966,6	79 402,6	121 467,0	102 110,5	2,9%
Belgique	50 939,4	37 338,7	48 087,6	139 035,8	123 494,9	3,5%
AUTRES PAYS D'UE	204 043,9	192 348,4	186 090,3	188 859,9	156 018,7	4,4%
Suède	33 086,5	26 885,0	29 342,8	24 542,8	16 229,3	0,5%
Danemark	12 120,1	7 226,4	5 406,5	9 806,8	12 144,5	0,3%
AUTRES PAYS D'EUROPE	247 899,9	205 223,9	166 122,3	319 182,5	377 484,5	10,6%
Russie	196 777,2	166 344,2	131 036,4	273 532,4	318 222,9	8,9%
Suisse	4 161,8	3 723,4	3 473,4	9 353,4	6 933,4	0,2%
AFRIQUE	638 848,2	658 975,2	680 455,0	885 639,5	1 124 471,4	31,4%
UEMOA	354 868,8	389 414,8	399 636,5	541 203,3	703 548,4	19,7%
Bénin	6 425,0	13 545,7	5 720,2	1 537,5	1 668,6	0,0%
Côte d'Ivoire	264 792,6	196 591,6	220 797,7	371 955,5	496 645,9	13,9%
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	0,0%
Mali	10 809,2	25 854,4	16 254,3	12 121,2	20 716,8	0,6%
Niger	12 559,8	57 943,2	67 532,8	15 709,0	39 169,4	1,1%
Sénégal	19 324,5	13 964,8	16 595,7	16 649,4	20 040,6	0,6%
Togo	40 957,7	81 515,1	72 735,8	123 230,7	125 307,1	3,5%
CEDEAO (hors UEMOA)	179 545,2	157 915,2	162 585,5	206 293,7	235 591,6	6,6%
Nigeria	6 604,9	5 575,4	8 302,6	14 070,4	6 208,8	0,2%
Ghana	171 720,0	151 880,6	153 375,6	191 704,0	228 857,6	6,4%
CEMAC	3 390,2	11 706,8	1 105,7	10 499,2	7 726,3	0,2%
Guinée équatoriale	2 478,9	724,1	13,9	4 208,9	2 027,6	0,1%
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	101 044,0	99 938,4	117 127,3	127 643,3	177 605,1	5,0%

Maroc	41 425,2	29 826,6	31 930,2	35 860,0	44 883,5	1,3%
AMERIQUE	239 895,7	211 632,1	229 773,2	246 842,9	237 251,1	6,6%
USA	159 004,9	171 646,7	180 621,6	187 834,8	148 217,6	4,1%
Brésil	50 556,2	12 721,0	12 089,8	21 004,3	36 611,6	1,0%
ASIE	714 869,5	692 370,8	897 135,4	1 144 313,8	1 029 976,8	28,8%
Chine	305 105,9	299 533,2	363 115,6	457 297,1	493 796,9	13,8%
Japon	67 837,8	74 685,6	72 378,7	71 973,6	67 589,6	1,9%
Inde	140 786,8	131 878,4	146 608,6	227 081,4	204 990,3	5,7%
Autres pays	38 725,9	20 317,3	17 926,9	34 668,1	22 922,3	0,6%
TOTAL	2 495 619,8	2 405 613,2	2 612 516,4	3 522 880,0	3 576 780,6	100,0%

Source : INSD (Décembre 2024) Annuaire statistique du commerce extérieur du Burkina 2023.
MDICAPME (2024) Balance commerce du Burkina Faso 2023

(*) Les données de cet annuaire sont des statistiques du commerce extérieur obtenues à partir du traitement des déclarations douanières.

Selon la BCEAO, en 2024, les échanges commerciaux (exportations + importations de biens) du Burkina Faso ont augmenté de 8,3% en 2024, après une baisse de 2,3% l'année précédente. Ces échanges de biens se sont traduits par un niveau des exportations plus important que celui des importations, conduisant à un excédent solde commercial de 72,7 milliards en 2024, après un solde de -56,7 milliards de francs CFA en 2023.



Source : BCEAO (2025). Balance des paiements du Burkina Faso.
<https://edenpub.bceao.int/rapport.php>

Echanges internationaux (exportations / importations) en valeur, par produit

Les produits miniers et agricoles demeurent les principaux produits d'exportation en 2023. L'or non monétaire vient en tête avec une part de 78,6 % dans le total de la valeur des exportations, suivi du coton en masse (5,7 %), du ciment hydraulique (2,4 %) et de la noix de cajou (2,3 %). Sur la période 2019 – 2023, l'or et le coton restent les deux principaux produits d'exportation du Burkina Faso.

Tableau 10	Les 10 principaux produits d'exportation du Burkina Faso sur la période 2019-2023, en milliards FCFA					
LIBELLES (*)	2019	2020	2021	2022	2023	Part en 2023
Or non monétaire	1 326,8	2 048,6	2 169,8	2 097,5	2 129,8	78,6%
Coton	206,1	150,7	252	295,8	154,9	5,7%
Ciment portland	3,8	15,5	19,7	50,8	64	2,4%
Noix de cajou en coques	47,4	30,5	53,2	76,3	60,9	2,3%
Graines de karité	39	26,2	23,6	33	49,2	1,8%
Graines de sésame	41,4	36,9	34,9	41,9	35	1,3%
Mangues	13,7	15,7	17,6	22,1	16,8	0,6%
Beurre de karité	18,6	18,6	15,5	15,8	15,4	0,6%
Noix de cajou, sans coques	8,3	8,6	11,2	13,4	11,5	0,4%
Tourteaux	4,1	6,3	5,8	6,4	7,1	0,3%
Total	1 709,2	2 357,6	2 603,3	2 653,0	2 544,6	93,9%
Total des exportations	1 910,7	2 518,0	2 806,1	2 841,9	2 710,1	100,0%

Source : MDICAPME (Aout 2024), Balance commercial du Burkina 2023.

(*) Les données de cet annuaire sont des statistiques du commerce extérieur obtenues à partir du traitement des déclarations douanières.

La structure des importations présentée dans le tableau 11 révèle, comme sur les cinq dernières années, une prédominance des parts en 2023 des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (34,1%) et des ciments hydrauliques (3,5 %). La part de l'énergie électrique et des médicaments représentent respectivement 3,3 % et 3,1 % du total des importations totales de biens. Le riz représente de 2 % du total des biens importés en 2023. Le poids des autres produits (froment (blé) et méteil, gaz de pétrole, véhicules automobiles, engrais minéraux) dans le total des 10 principaux produits d'importations en 2023 varient entre 1 % et 1,8%.

Tableau 11	Les 10 principaux produits d'importation du Burkina Faso sur la période 2019-2023, en milliards FCFA					
LIBELLES (*)	2019	2020	2021	2022	2023	Part en 2023
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	592,3	501,3	595,9	1 130,7	1 221	34,1%
Ciments hydrauliques	48,2	96,6	105,7	108,8	124,3	3,5%
Énergie électrique	62,6	81,7	81,3	85,2	118,9	3,3%
Médicaments	91,3	114,8	110,6	130,2	110,1	3,1%
Riz	69,3	58,3	39,6	89,7	73	2,0%
Froment (blé) et méteil	23,3	24,2	41,6	59,2	63,9	1,8%
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	43,4	51,2	64,3	80,8	59	1,6%

Voitures de tourisme	64,9	59,1	73,4	63	55	1,5%
Engrais minéraux ou chimiques	20,4	36,6	20,3	36,4	54,9	1,5%
Sucres de canne	18	14,6	13,3	17,2	39,1	1,1%
Insecticides, fongicides, herbicides, etc.	24,7	12	16	28,9	37,1	1,0%
Total	1 058,4	1 050,4	1 162,0	1 830,1	1 956,3	54,7%
Total importations	2 495,6	2 405,6	2 612,5	3 522,9	3 576,8	100,0%

Source : MDICAPME (Aout 2024), Balance commercial du Burkina 2023.

(*) Les données de cet annuaire sont des statistiques du commerce extérieur obtenues à partir du traitement des déclarations douanières.

1.3.3 Investissements directs étrangers

Les opérations d'investissement direct étranger (IDE) au Burkina Faso en 2023 ont été marquées par des entrées de ressources financières de 85 millions de dollars US contre des sorties d'un montant de 5 millions de dollars US, soit un solde d'entrées nettes des IDE de 80 millions de dollars US après des entrées nettes de 646 millions de dollars US observées en 2022.

Globalement, le stock des IDE entrants au Burkina Faso en 2023 s'est établie à 3 193 millions de dollars US contre des IDE sortant de 396 millions de dollars US.

Tableau 12	IDE au Burkina Faso (millions de dollars)					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Flux						
Entrant	268	163	-102	-80	670	85
Sortant	68	16	-7	-43	24	5
Stock						
Entrant	2 502	2 618	2 750	2 462	2 998	3 193
Sortant	412	420	452	376	377	396

Source : Base de données des investissements étranger direct : flux et stock entrants et sortants, CNUCED, 2025 (consultation : 09/05/2025)

Selon la BCEAO⁶ (2025), les principaux pays de provenance des IDE entrant sous forme de participations en 2023 étaient le Canada, avec un encours de 626,1 milliards francs CFA (26%), la Côte d'Ivoire avec un encours de 299,8 milliards francs CFA (12,4%), la Russie avec un encours de 251 milliards francs CFA (10,4%), la France avec un encours de 96,3 milliards francs CFA (4%).

Ces participations étaient majoritairement orientées vers :

- l'exploitation minière avec un encours de 1 593,3 milliards francs CFA (64,8% du total des investissement sous forme de participations), en hausse de 93,03% par 2022 ;
- l'activité d'intermédiation financière, d'assurance et retraite avec un encours de 423,2 milliards francs CFA (17,2% du total), en hausse de 4,3% par 2022 ;

⁶ BCEAO (2025). Balances des paiements et position extérieur du Burkina Faso en 2023

- l'industrie avec un encours de 130,8milliards francs CFA (5,3% du total), en hausse de 69,6% par 2022;
- le secteur du commerce avec un encours de 69,5milliards francs CFA (soit 2,8% du total), en augmentation de 19,4% par 2022.

Tableau 13	Part du stock d'IDE par région d'origine, 2023
Région d'origine	Part du stock d'IDE (%)
Canada	26,0
Côte Ivoire	12,4
Russie	10,4
France	4,0
Maroc	1,8
Lybie	1,6
Royaume Uni	1,4
Autres pays	42,3
Total	100

Source : BCEAO (2025). Balances des paiements et position extérieur du Burkina Faso en 2023.

1.4 SYSTÈME MONÉTAIRE

1.4.1 Offre de monnaie

La masse monétaire s'est consolidée entre 2019 et 2024 au Burkina Faso, en passant de 4 056,4 à 5 932,2 milliards de francs CFA (Tableau 14). En 2024, la masse monétaire du Burkina Faso était composée de 2 075,2 milliards de francs CFA d'actifs étrangers nets et 4 949,5 milliards de francs CFA d'actifs domestiques. Les actifs domestiques sont composés de 639,7 milliards francs CFA de crédit à l'Etat et de 4 309,8 milliards francs CFA de crédit à l'économie.

Le montant total des contreparties de la masse monétaire est composé de la somme des actifs extérieurs nets et des créances intérieures nettes déduit des passifs à caractères non – monétaire et autres postes nets.

Tableau 14	Situation monétaire du pays (en milliards de FCFA)					
Milliards de FCFA	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Actifs extérieurs nets	1 508,5	1 983,7	2 636,8	1 972,1	1 626,3	2 075,2
Banque centrale	76,7	205,5	467,4	-624,1	-372,5	-59,5
Dans les banques	1 431,8	1 778,2	2 169,3	2 596,2	1 998,8	2 134,7

Créances intérieures	3 068,0	3 380,8	3 487,4	4 396,1	4 764,7	4 949,5
Créances nettes sur l'Administration centrales	151,8	192,4	-66,5	281,6	443,5	639,7
Banque centrale	-41,7	21,4	-95,4	60,6	199,8	171,7
Banques	193,6	170,9	28,9	221,1	243,7	468,0
Créances sur l'économie	2 916,2	3 188,5	3 553,9	4 114,5	4 321,2	4 309,8
Offre de monnaie (M2)	4 056,4	4 779,2	5 585,1	5 716,9	5 552,0	5 932,2
Circulation fiduciaire	655,9	697,7	833,5	828,7	986,1	1 255,0
Dépôt	3 400,5	4 081,5	4 751,6	4 888,1	4 565,9	4 677,2
% d'augmentation observée au 31 décembre de n-1 à n						
Actifs extérieurs nets	4,5	31,5	32,9	-25,2	-17,5	27,6
Créances intérieures	12,5	10,2	3,2	26,1	8,4	3,9
Créances nettes sur l'Administration centrale	165,3	26,7	-134,6	-523,5	57,5	44,2
Banque centrale	-37,5	-151,3	-545,8	-163,5	229,7	-14,1
Banques	56,2	-11,7	-83,1	665,1	10,2	92,0
Créances sur l'économie	9,4	9,3	11,5	15,8	5,0	-0,3
Offre de monnaie (M2)	9,1	17,8	16,9	2,4	-2,9	-6,8

Source : BCEAO (2025) Statistiques monétaire du Burkina Faso de 2019 – 2024
<https://edenpub.bceao.int/rapport.php>

1.4.2 Environnement bancaire : vue d'ensemble

L'environnement bancaire burkinabè est composé des banques et établissements de crédit classiques et des institutions de microfinance. Selon la commission bancaire de l'UMOA⁷, le pays comptait 20 établissements de crédit agréés au 31 décembre 2023 (16 banques et 4 établissements financiers à caractère bancaire agréés) contre 17 en 2016. Le tableau 15 dresse le bilan de 20 banques et établissements financiers à caractère bancaire agréés sur la période 2019-2023. Entre 2019 et 2023, les actifs des banques ont augmenté de 5 776,7 à 9 111,4 milliards de francs CFA. On note une baisse des actifs des banques et établissements financiers à caractère bancaire agréés de 1,8 % entre 2022 et 2023.

Selon la commission bancaire, en 2023, le paysage bancaire burkinabè était composé de 13 banques de grande taille (bilan >200 milliards F CFA), 1 banques de taille moyenne (bilan compris entre 100 et 200 milliards F CFA) et 2 banques de petite taille (bilan <100 milliards F CFA). La baisse des performances des banques burkinabè en 2023 sont essentiellement liées à la baisse des opérations de trésorerie et interbancaire de 16,2 % qui est passée de 985,2 à 825,3 milliards entre 2022 à 2023 malgré une légère hausse des opérations avec la clientèle de 1,9 % sur la même période en passant de 4 671,4 à 4 759,9 milliards.

⁷ BCEAO (2024). Rapport annuel de la commission bancaire de l'UMOA 2023.

Tableau 15	Actifs et passifs des banques commerciales (en millions de FCFA)				
	2019	2020	2021	2022	2023
BILAN (Millions de FCFA pour 20 établissements)					
Opération de trésorerie et interbancaire	693 655	813 289	1 130 273	985 205	825 313
Opération avec la clientèle	3 227 120	3 298 540	3 827 770	4 671 404	4 759 961
Opération sur titres et diverses	1 650 623	2 269 805	2 841 360	3 384 408	3 271 490
Valeur immobilière	204 774	251 942	221 840	237 029	251 058
Actionnaire ou Associés	535	0	0	0	3 545
TOTAL DE L'ACTIF	5 776 708	6 633 575	8 021 244	9 278 046	9 111 367
Opération de trésorerie et interbancaire	1 141 229	1 244 985	1 401 908	2 160 186	1 929 089
Opération avec la clientèle	3 888 231	4 551 414	5 677 040	6 013 965	5 941 927
Opération sur titres et diverses	173 981	191 742	204 128	263 353	322 187
Versements restant à effectuer sur immobilisations financières	3	0	0	0	0
Provisions, fonds propres & assimilés	573 264	645 434	738 169	840 542	918 164
TOTAL DU PASSIF	5 776 708	6 633 575	8 021 244	9 278 046	9 111 367

Source : BCEAO (2023). Rapport annuel de la commission bancaire de l'UMOA 2023.

La commission bancaire de l'UMOA indique que les emplois du système bancaire burkinabè⁸ ont baissé de 0,1 % entre 2022 et 2023, pour s'établir à 8 282,5 milliards à fin décembre 2023. Leur structure reste dominée par les crédits à la clientèle à hauteur de 57,4% et les titres de placement pour 24,5 %, tandis que les parts des titres d'investissement et des autres immobilisations se situaient respectivement à 12,5 % et 3 %. Les crédits à la clientèle ont augmenté de 1,9 % en 2023, passant à 4 671,4 à 4 759,9 milliards de FCFA. Ils sont composés principalement des crédits à court terme (43,8 %), des crédits à moyen terme (51,5 %), des crédits à long terme (1,7 %) et des créances en souffrance (2,5 %).

Les crédits à court terme s'élevaient à 2 088,2 milliards FCFA en 2023. Ils ont enregistré un accroissement de 10,4 % entre 2022 et 2023. Quant aux crédits à moyen terme, d'un montant de 2 453,7 milliards, ils ont enregistré une baisse de 5,4 % sur la même période. Les crédits de long terme étaient de 81,8 milliards en 2023, soit une baisse de 6,8 % par rapport à l'année précédente. S'agissant des créances en souffrance, elles se sont établies, en termes net, à 119,5 milliards, soit une hausse de 50,5 % entre 2022 et 2023. Les titres de placement se sont établis à 2 035,7 milliards à fin 2023, soit une baisse de 2,8 %. Pour ce qui est des titres d'investissement et des autres immobilisations, ils s'élevaient à 1 031,7 milliards et 206,2 milliards, respectivement en baisse de 0,3 % et 19,7 % entre 2022 et 2023.

⁸ Les emplois sont composés de crédits à court, moyen et long termes, crédit de location de financement, crédit en souffrance, de titre de transaction, titres de placement, titres d'investissement, etc.

Au 31 décembre 2023, le taux brut de dégradation du portefeuille client⁹ était de 7,6 %, soit une hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2022. En prenant en compte les provisions, le taux net de dégradation du portefeuille client s'établissait à 2,5 % en 2023. Ce ratio est en hausse de 0,8 % par rapport à l'année 2022.

En 2024, le taux d'intérêt des prêts variait entre 3,77 % et 8,6 % selon la durée du crédit contre 3,56% à 5,85 % pour la rémunération de l'épargne. Le taux débiteur moyen est ressorti à 7,71 % en 2024 contre 7,78 % en 2023, soit une baisse de 0,7 points de pourcentage.

Tableau 16	Taux débiteurs et créditeurs (en %)					
TAUX DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
inf ou égale à 1 mois	7,46	5,87	6,96	7,0	7,98	8,6
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	6,62	5,66	6,22	6,95	7,61	7,53
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	6,95	6,51	6,83	6,89	7,50	6,98
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	7,99	7,21	6,96	7,49	8,11	7,83
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	7,12	7,11	6,72	7,87	8,24	8,52
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	7,47	7,38	6,99	6,93	7,91	7,71
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	6,99	6,67	6,37	7,30	7,40	7,87
Plus de 10 ans	5,48	4,28	4,12	4,38	5,20	3,77
Total	7,27	6,63	6,75	7,15	7,78	7,71
TAUX CREDITEUR (moyenne pondérée, en %)						
inf ou égale à 1 mois	5,80	5,22	4,81	5,75	4,09	4,88
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,68	5,99	4,72	5,39	4,90	3,56
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	6,09	6,06	5,55	4,55	4,55	5,21
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,86	5,63	5,41	5,10	5,54	4,82
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,68	5,46	4,88	4,39	5,63	5,33
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,96	6,07	5,94	5,92	5,76	5,85
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	6,21	6,22	5,92	6,23	5,48	5,69
Plus de 10 ans	4,07	5,56	5,48	5,39	5,34	5,31
Total	5,87	5,79	5,48	5,36	5,13	5,11

Source : BCEAO (Juillet 2025). Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA 2024

⁹ Taux brut de dégradation du portefeuille client = Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts



2 QUALITÉ DE SIGNATURE

2.1 CLIMAT DES AFFAIRES

L'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) est un outil de mesure et de suivi des performances en matière de gouvernance dans les pays africains. A cet effet, les performances d'un pays en matière de gouvernance sont mesurées sur quatre composantes clés (« Sécurité et État de droit », « Participation et Droits Humains », « Développement économique durable et Développement humain ») qui constituent des indicateurs des performances en matière de Gouvernance globale. Avec un score de 51 (sur 100), le Burkina Faso était classé à la 24^{ème} place (sur 54) en matière de gouvernance globale en 2023 en Afrique. Le score global du pays s'est détérioré (-3,9) au cours des dix dernières années (2014-2023) dans deux des quatre catégories, à savoir la « Sécurité et l'Etat de droit » (-9,9) et « la Participation, Droits et Inclusion » (-7,7). Toutefois, le pays a enregistré des progrès sur le « Fondement des opportunités économiques » (+0,5) et sur le « Développement humain » (+1,5).

En 2023, le Burkina Faso a obtenu une note globale de 3,4 dans l'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) réalisée par la Banque mondiale (Rapport 2024 CPIA Burkina Faso, Banque mondiale). Cette note reflète une légère baisse de 0,1 point par rapport à l'année précédente, où le pays avait obtenu 3,5. Avec ce score, le pays se positionne au 11^e rang parmi les pays d'Afrique subsaharienne éligibles au financement de l'Association internationale de développement (IDA).

Quant à l'Indice Transparency International de perception de la Corruption (IPC) qui est un indicateur de mesure de la corruption dans le secteur public, le Burkina Faso a enregistré un score de 41/100 en 2024 et se classait à la 82^{ème} position sur 180 pays dans le monde. Le calcul de l'IPC est basé sur une agrégation de plusieurs sources d'évaluation provenant de plusieurs institutions renommées qui analysent divers aspects de la gouvernance et de la corruption. Sur les principales composantes de l'IPC, le pays a enregistré en 2023 un score de 30 sur l'indice de transformation, un score de 46 sur la notation risque pays de S&P, un score de 50 de l'indice de variété de démocratie et un score de 37 sur l'indice de règle de droit et de justice.

2.2 GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Les autorités du Burkina Faso ont toujours fait de la gouvernance vertueuse un levier important de développement. En effet, elles ont initié des mesures fortes allant dans ce sens. Il s'agit notamment de l'amélioration de la mobilisation des ressources, de la réduction du train de vie de l'Etat et de la relance économique.

S'agissant des mesures de rationalisation de la dépense publique, en plus de la suspension de l'acquisition des véhicules sur le budget de l'Etat afin de pouvoir dégager des ressources en vue du financement des secteurs prioritaires adopté depuis 2023, il a été décidé en 2024 des mesures de la maîtrise de la consommation d'eau, d'électricité, de téléphone et des dépenses liées aux baux et équipements administratifs de l'Etat. Cette mesure devrait permettre plus de 935 millions FCFA de rationalisation des dépenses liées à l'eau, l'électricité, et le téléphone dans l'administration publique. A ces mesures, s'ajoute celle visant à minimiser les dépenses dans voyages à l'extérieur des membres du gouvernement.

En 2024, le recouvrement des recettes était dans l'ensemble conforme à l'objectif. Selon le rapport du Conseil des Ministre du 19 mars 2025, le niveau de mobilisation des ressources du budget de l'Etat, à fin décembre 2024, s'établirait à 3 105,0 milliards FCFA sur des prévisions annuelles ajustées de 3 144,12 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 98,7%. De même, les dépenses en 2024 augmenteraient de 7,6 % par rapport à 2023, pour atteindre 3 795,9 milliards FCFA sur une prévision de 3 857,63 milliards FCFA. Quant à la pression fiscale, elle s'afficherait à un taux de 19,2 % contre 17,8% en 2023. Le taux de recouvrement des recettes en 2023 se situait à 99,08% sur des prévisions annuelles de 2 782,85 milliards FCFA selon le rapport de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024, au 31 Juillet 2024. Ce rapport projette les recettes ordinaires et les recettes extraordinaires à hauteur de 2 976,05 milliards FCFA et 179,59 milliards FCFA au 31 décembre 2024, soit des taux respectifs de 102,03% et 79%.

En mars 2024, le FMI et les autorités burkinabè sont parvenus à un accord au niveau des services sur les politiques économiques dans le cadre de la première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Le Conseil d'administration du FMI a conclu le 19 décembre 2024 la deuxième revue dans le cadre de l'accord de FEC du Burkina Faso, permettant ainsi un décaissement d'environ 31,4 millions de dollars US, portant le soutien financier total du FMI dans le cadre de l'accord à environ 94,3 millions de dollars US (72,24 millions de DTS). En effet, selon le Rapport du FMI N° 25/81, le Burkina Faso a progressé dans la mise en œuvre des recommandations antérieures de l'article IV dans le cadre de l'accord de FEC. La performance du pays dans le cadre du programme a été satisfaisante. L'État a atteint la quasi-totalité des objectifs quantitatifs et des repères structurels, notamment ceux liés au plancher des dépenses sociales, au plafond du déficit budgétaire primaire, à la révision des subventions à l'énergie, à l'audit des arriérés intérieurs et au relèvement du plafond des remboursements de crédits de TVA. Toutefois, l'objectif indicatif relatif au plafond d'accumulation des arriérés intérieurs n'avait pas été atteint à fin juin 2024 mais l'Etat s'est engagé à les résorber. Le pays a mis en place la Banque de dépôt du trésor (BDT) et sont en voie de la rendre opérationnelle. Cette nouvelle unité du Trésor centralisera les fonctions de gestion de la trésorerie et comporte à la fois des avantages et des risques éventuels. La BDT pourrait permettre une meilleure surveillance ; améliorer la prestation des services bancaires relevant du Trésor ; renforcer la gestion de la trésorerie ; soutenir l'inclusion financière en élargissant davantage l'accès aux services financiers numériques. Les autorités ont mis en œuvre des mesures destinées à renforcer la

gestion de la trésorerie à travers la promulgation d'un décret de mars 2024 visant à améliorer la gestion des comptes de dépôt du Trésor. Tous les comptes de dépôt du Trésor devraient être transférés à la BDT ou supprimés automatiquement d'ici mars 2025.

2.3 NOTATION FINANCIÈRE

L'agence de notation Standard & Poor (S&P) procède régulièrement depuis 2004 à une notation financière du Burkina Faso. Au terme de la période d'examen pour l'année 2024, la note du Burkina Faso a été confirmée à CCC+ avec perspective stable malgré le second changement institutionnel intervenu le 30 septembre 2022. La note du pays était passée de B à CCC+ lors du coup d'état intervenu en janvier 2022.

Tableau 17	Notation souveraine du Burkina Faso	
Agence de notation	Notation souveraine actuelle	Notation souveraine précédente
S&P	CCC+ (Depuis le 26/01/2022) Perspective : Stable	B (Depuis le 26/05/2017)

Source : Standards and Poor's, Mai 2025.



3 PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT : PRÉSENTATION ET PROJETS STRUCTURANTS

Dans le cadre de la transition politique à la suite du changement institutionnel intervenu le 24 janvier 2022, un Plan d'Action de la Transition (PAT) a été élaboré et adopté pour la période 2022-2025. Le PAT a été révisé en janvier 2023 pour prendre en compte les réformes et investissements à mettre en œuvre prioritairement afin d'opérationnaliser les missions de la Transition. Le nouveau plan est dénommé Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA – SD). Le PA-SD est l'instrument central actuel d'opérationnalisation de la Politique nationale de développement. Il est structuré autour des quatre piliers fondamentaux :

- Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ;
- Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire ;
- Pilier 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance ;
- Pilier 4 : Œuvrer à la Réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Selon le document révisé du PA – SD (Janvier 2023), le coût global du plan durant la période 2023-2025 s'élève à 7 673, 295 milliards FCFA. Il est financé à hauteur de 40,33% (soit 3 094, 524 milliards FCFA) sur le budget de l'Etat, de 31,76 % (soit 2 437, 418 milliards FCFA) par les partenaires techniques et financiers. Le besoin de financement s'élève à 2 141, 353 milliards FCFA, soit 27,91% du coût global.

3.1 RÉALISATIONS ET ACHÈVEMENT RÉCENTS

Selon le rapport annuel de performance de la mise en œuvre de la politique nationale de développement (Avril 2024), le niveau global de mise en œuvre du PA-SD, eu égard au contexte relativement peu favorable, est jugé satisfaisant en 2023 avec un niveau d'exécution physique de 73,39% et une réalisation financière de 59,21%. Selon le ministère de l'économie et des finances (MEF, session du Cadre Sectoriel de Dialogue Gouvernance Economique (CSD-GE), juillet 2024) des résultats relativement satisfaisants au premier semestre 2024 sont également constatées. Les acquis majeurs enregistrés sont présentés suivants les piliers du Plan.

En matière de lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale (Pilier 1), les principaux résultats obtenus ont concerné : (i) le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité, (ii) la consolidation de la réorganisation de l'armée avec la création d'unités spéciales, notamment les Bataillons d'Intervention Rapide (BIR) dans l'armée, les Groupements d'Unités Mobiles d'Intervention (GUMI) à la Police nationale et une unité spéciale des eaux et forêts, (iii) le renforcement en équipements adaptés composés de moyens volants, roulants et tactiques, (iv) la diversification des partenariats en matière de défense et sécurité par la conclusion d'un nouveau partenariat en matière de défense et de sécurité spécifiquement dans la lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'AES.

A la date du 30 juin 2024, au niveau du pilier 1, des avancées notables sont aussi constatées pour les produits liés au suivi des circuits informels de commercialisation des motos, au suivi des circuits informels de commercialisation des produits pétroliers et à l'actualisation du répertoire de réseaux de transfert informel d'argent.

Concernant la réponse à la crise humanitaire (Pilier 2), les acquis observés en 2023 sont les suivants :

- i. l'accompagnement effectif de 76 000 Personnes Déplacées Internes (PDI) volontairement retournées, intégrées ou réinstallées ;
- ii. la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme (3 327 721 personnes) et l'accompagnement de la totalité des gendarmes et policiers blessés ainsi que la prise en charge des familles de ceux portés disparus ;
- iii. le maintien du niveau de l'inflation à 0,7% en 2023 contre 14,1 en 2022.

Par ailleurs, selon le MEF (CSD-GE, juillet 2024), au premier semestre de 2024, des progrès sont enregistrés au niveau de la mise à disposition d'intrants agricoles aux agriculteurs ainsi qu'au niveau des actions de contrôles des prix des produits de grande consommation et de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel.

Pour ce qui est de la refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance (Pilier 3), on note des acquis notables en matière de réformes institutionnelles et de modernisation de l'administration publique, de développement du capital humain, ou encore de la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Pour ces réalisations de l'année 2023, entre autres on peut citer :

- l'amélioration du fonctionnement des juridictions avec l'exécution à 100% du programme d'équipement des juridictions et le recouvrement à 84,5% des amendes pénales ;
- la dépolitisation de l'administration publique et la promotion du mérite avec l'adoption de la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique ;
- l'optimisation de la mobilisation des ressources financières avec un taux de réalisation du recouvrement des recettes intérieures de 99,23%;
- l'octroi de prestations gratuites de santé à 10 306 739 enfants de moins de 05 ans et à 9 228 233 femmes;
- une augmentation des effectifs des enseignants et des bourses aux étudiants dans l'enseignement supérieur;
- l'aménagement de 1 624,5 ha de bas-fonds et de 374,6 ha de périmètres irrigués au profit des producteurs, la subvention 39 766 tonnes d'intrants agricoles (engrais et semences) accordée aux producteurs.

Par ailleurs, le MEF (CSD-GE, juillet 2024) note qu'à la date du 30 juin 2024, des avancées sont constatées au niveau de l'opérationnalisation de la Caisse de dépôt et d'investissement et de la Banque des dépôts du trésor, de l'informatisation du cadastre foncier national, du recouvrement des recettes propres au profit du Fonds de soutien patriotique (FSP), de la certification des acteurs de la commande publique, des produits contribuant à l'assainissement du marché intérieur ainsi qu'au niveau des audits des ministères, institutions, des fonds, de l'Assemblée nationale, des entreprises publiques et des principaux établissements publics.

S'agissant de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale (Pilier 4), les acquis enregistrés portent sur la prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaires avec la formation de 1 492 membres des démembrés de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires, (ii) la sensibilisation de 180 000 membres des différentes catégories socio-professionnelles sur les thématiques liées à la prévention et à la gestion des conflits communautaires et sur le traitement des dossiers pendants en justice avec le jugement de 336 dossiers pendants en justice dont 04 dits emblématiques.

3.2 RÉALISATIONS PRÉVUES À L'HORIZON 2026 DANS LE CADRE DU PA-SD

Les perspectives déclinées dans le PA-SD révisé 2024-2026 sont notamment la poursuite des actions de reconquête du territoire national, l'accélération de la réinstallation des Personnes déplacées internes (PDI) et des services de l'Etat. Il faut noter également la consolidation des actions de résilience sur le plan humanitaire et la poursuite des efforts engagés en termes de réformes et de modernisation de l'administration pour améliorer la gouvernance et la refondation de l'Etat.

Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale.

Les perspectives déclinées dans le PA-SD dans le pilier 1 est la poursuivre les efforts de sécurisation du territoire, de réinstallation des populations et des services de l'Etat. Cela à travers :

- la poursuite de l'équipement adéquat des FDS pour faire face à la menace terroriste, la construction de nouvelles infrastructures de sécurité, le recrutement et la formation de personnels de sécurité ;
- l'accélération de la réinstallation des services de l'Etat dans les localités libérées de l'emprise des Groupes Armés Terroristes ;
- l'assèchement des sources d'approvisionnement des Groupes Armés Terroristes en ressources de tout genre avec un suivi renforcé des circuits informels de commercialisation des motos, des produits pétroliers et réseaux de transfert informel d'argent ;
- la poursuite de la sensibilisation à la culture de la paix, la prévention de la radicalisation et au renforcement de la résilience.

Pilier 2 : répondre à la crise humanitaire

Une des perspectives du PA-SD est la consolidation des actions de résilience sur le plan humanitaire. Ainsi, les actions envisagées consistent à poursuivre et à accélérer :

- les projets et programmes de soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine ;
- les projets et programmes de stabilisation et de résilience ;
- la continuité des services des soins de base, de l'éducation en situation d'urgence et de la nutrition, au profit des PDI et des populations affectées par le terrorisme ;
- la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme ;
- la prévention et gestion des catastrophes et des crises humanitaires ;
- l'amélioration du cadre de vie des PDI et des personnes affectées par le terrorisme.

Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance.

Les efforts engagés en termes de réformes et de modernisation de l'administration pour améliorer la gouvernance et la refondation de l'Etat se matérialisent par la poursuite :

- du renforcement des capacités opérationnelles des juridictions ;
- de la réforme du dispositif de financement de la décentralisation ;
- de l'amélioration de la mobilisation des ressources fiscales ;
- de la sécurisation des investissements ;
- de la transformation du tissu industrielle et du renforcement des investissement dans les secteurs sociaux et économique.

Pilier 4 : Œuvrer à la Réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Les actions à venir du pilier 4 vise à poursuivre le chantier de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. Ces actions portent entre autres sur :

- le renforcement du dialogue interreligieux et interculturel ;
- la prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaires ;
- la poursuite du processus de réconciliation nationale ;
- la systématisation de la répression des discours haineux et de la stigmatisation des communautés.

4 SITUATION DE LA DETTE

4.1 NIVEAU D'ENDETTEMENT

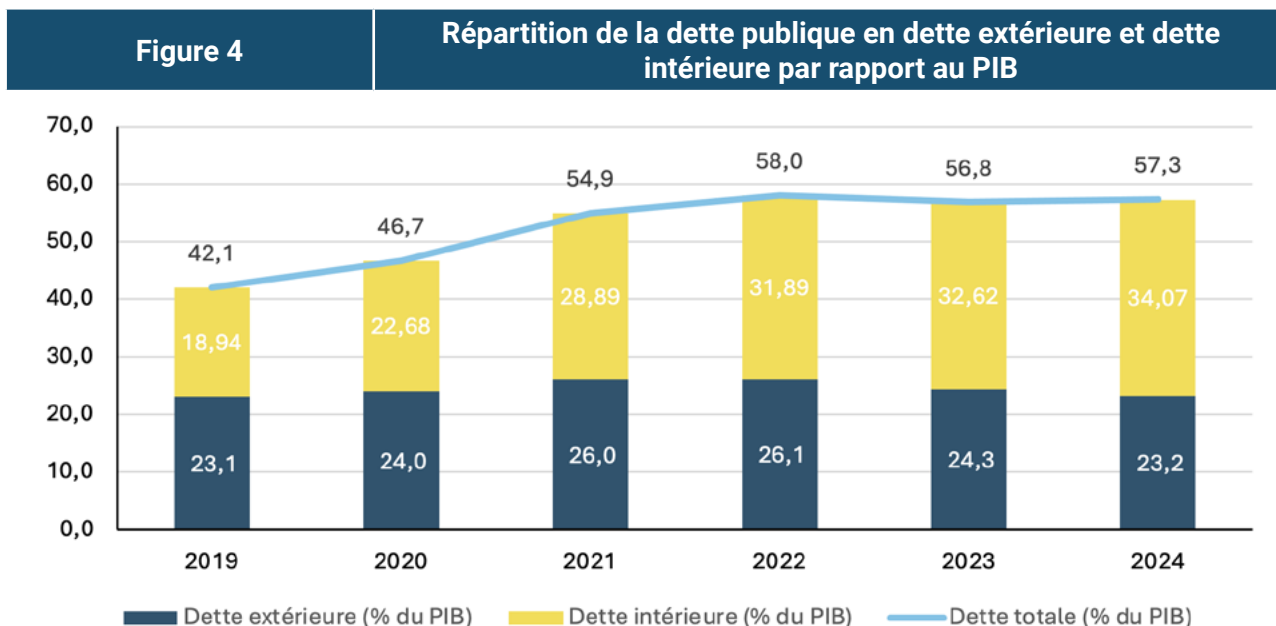
Dettes totales (aperçu global)

Au cours des six dernières années, l'encours de la dette publique a connu une hausse continue en passant de 3 952,3 milliards de FCFA à fin 2019 à 8 029,6 milliards de FCFA à fin décembre 2024. A fin décembre 2024, le portefeuille de la dette publique du Burkina Faso était constitué de 40,5% de dette extérieure et de 59,5 % de dette intérieure soit respectivement 3 251,7 milliards de francs CFA et 4 777,9 milliards de FCFA. L'encours de la dette sur le PIB est estimé à 57,3% à fin décembre 2024 contre 56,9% à fin décembre 2023.

Tableau 18	Répartition de la dette publique du Burkina Faso (milliards de FCFA)					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Burkina Faso						
Dettes totales (en % du PIB)	42,1	46,7	54,9	56,0	56,9	57,3
Dettes totales (en milliards de F CFA)						
Restant due	3 952,3	4 765,5	5 998,3	6 737,2	6 946,5	8 029,6
Arriéré	0	0	0	0	0	0
Dettes extérieures (en milliards de F CFA)						
Restant due	2 173,3	2 452,0	2 842,8	3 032,9	2 966,4	3 251,7
Arriéré	0	0	0	0	0	0
Dettes intérieures (en milliards de F CFA)						
Restant due	1 779,0	2 313,4	3 155,5	3 704,3	3 980,1	4 777,9
Arriéré	0	0	0	0	0	0
PIB nominal (milliards de F CFA)	9 393,8	10 202,3	10 922,9	11 615,9	12 200,2	14 022,2

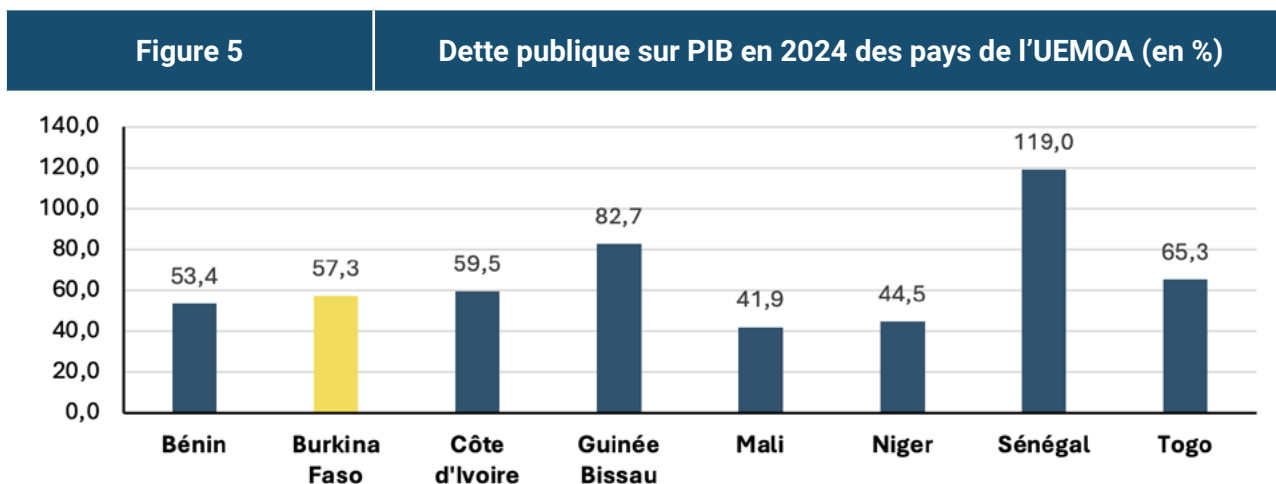
Source : MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

Sur la période 2019 – 2024, la part de la dette extérieure dans la dette totale est en baisse tandis que celle de la dette intérieure est en augmentation continue. En 2024, la dette extérieure représentait 40,5 % de la dette totale contre 55,0 % en 2019. La dette intérieure, quant à elle, atteignait 59,5 % en 2024 contre 45,0% en 2019. En % du PIB, la dette intérieure et la dette extérieure ont connu globalement une hausse continue durant la période.



Source : MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

Par rapport aux autres pays membres de l'UEMOA, en 2024, le Burkina Faso a été le troisième pays ayant un faible ratio dette en % du PIB (57,3%) derrière le Mali (41,9%), le Niger (44,5%) et le Bénin (53,4%). Le Burkina Faso est suivi par la Côte d'Ivoire (59,5), le Togo (65,3%), la Guinée Bissau (82,7%) et le Sénégal (119,0%)



Source : Commission de l'UEMOA, rapport semestriel d'exécution multilatérale de l'UEMOA (décembre 2025)

Profil temporel de la dette à rembourser

Selon la DDP, la grande proportion de la dette totale est à échéance initiale moyen ou long terme. A fin décembre 2024, la dette à échéance initiale court terme représente 14,11% de la dette contractée et garantie par l'administration centrale.

Tableau 19	Profil de maturité de la dette (en %)					
En % de la dette totale	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Court terme	15,35	16,61	23,07	12,47	15,60	14,11
Moyen / Long terme	84,65	83,39	76,93	87,53	84,40	85,89

Source : MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

4.2 DETTE INTÉRIEURE

Présentation de la situation de la dette intérieure

Durant la période 2019-2024, la dette intérieure est majoritairement constituée de titres publics. La dette intérieure s'élève à 4 777,91 milliards de FCFA à fin décembre 2024 contre 3 980,15 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 20,0%. Il est constitué à 78,1% de dette de marché, notamment les Bons et les Obligations du Trésor selon la DPP.

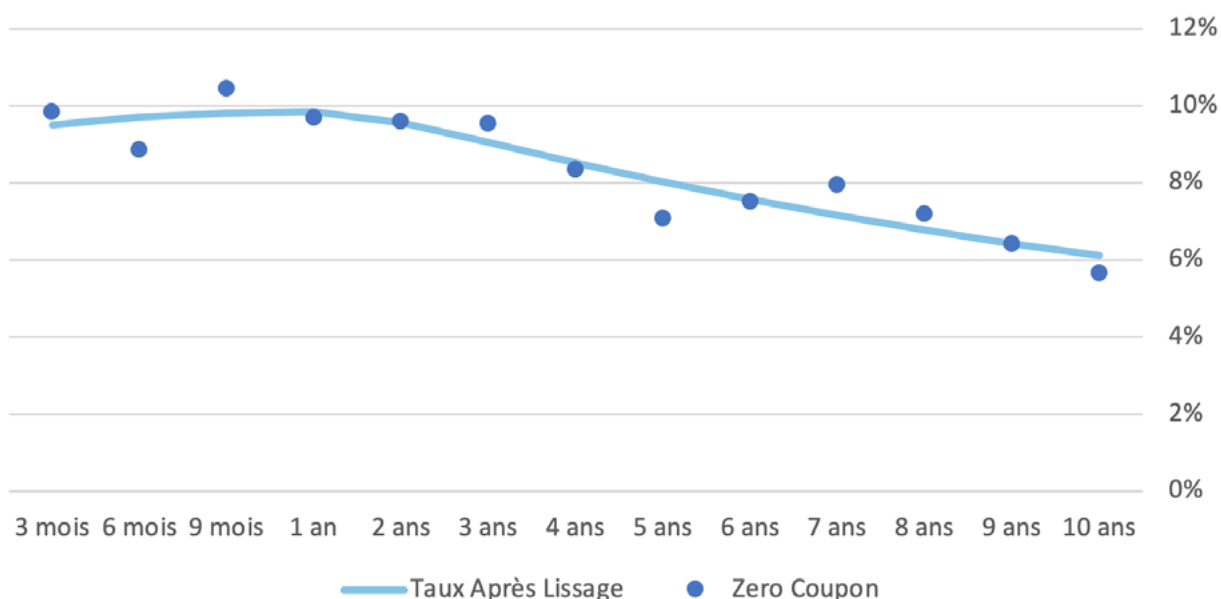
Tableau 20	Composition / détenteurs de la dette intérieure (en millions de FCFA)					
Millions de FCFA	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autorités monétaires	591	200	91 647	91 643	333 150	359 049
Dettes consolidées	149 270	136 396	41 642	299 013	72 321	229 420
Banques commerciales	123 803	315 446	366 252	521 837	386 113	416 548
Autres dettes	0	0	0	0	0	42 588
Titres publics	1 505 292	1 861 382	2 655 952	2 791 852	3 188 566	3 730 305
BAT	244 426	242 013	356 463	86 862	157 485	297 087
OAT	1 260 866	1 619 369	2 299 489	2 704 990	3 031 081	3 433 218
Total	1 778 956	2 313 425	3 155 492	3 704 345	3 980 150	4 777 911

Source : MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

La courbe des taux zéro-coupon du Burkina Faso au 30 décembre 2024 indique une relation positive entre maturité et rendement pour les titres dont la maturité n'excède pas 1 an. Au-delà d'un an de maturité, la relation entre rendement et maturité devient négative.

Figure 6

Courbe des taux zéro-coupon du Burkina Faso au 30 décembre 2024 (Obligations et Bons du Trésor en FCFA)



Source : UMOA Titres, Courbe des taux (30 décembre 2024)

Situation des paiements de la dette intérieure

Le service total de la dette intérieure à fin décembre 2024 était de 973,94 milliards de FCFA, dont 713,76 milliards de FCFA de principal remboursé et 260,18 milliards de FCFA d'intérêt. Le service de la dette dû aux titres publics représente environ 75,4% du service total.

Tableau 21	Le service de la dette intérieure à fin Décembre 2024								
	Situation au 31 décembre 2024 (Millions de FCFA)	Banques commerciales et autres institutions financières			Titres publics			Total	
		Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt
Service dû	210,96	28,98	239,94	502,80	231,20	734,00	713,76	260,18	973,94
Service payé	210,96	28,98	239,94	502,80	231,20	734,00	713,76	260,18	973,94

Source : MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

4.3 DETTE EXTÉRIEURE

Répartition de la dette extérieure

Durant la période 2019-2024, la dette extérieure du Burkina Faso est en grande partie constituée de la dette multilatérale. A fin décembre 2024, la dette multilatérale représente environ 89,4% de la dette extérieure. La dette bilatérale, quant à elle, représente 7,5% de la dette extérieure à cette période.

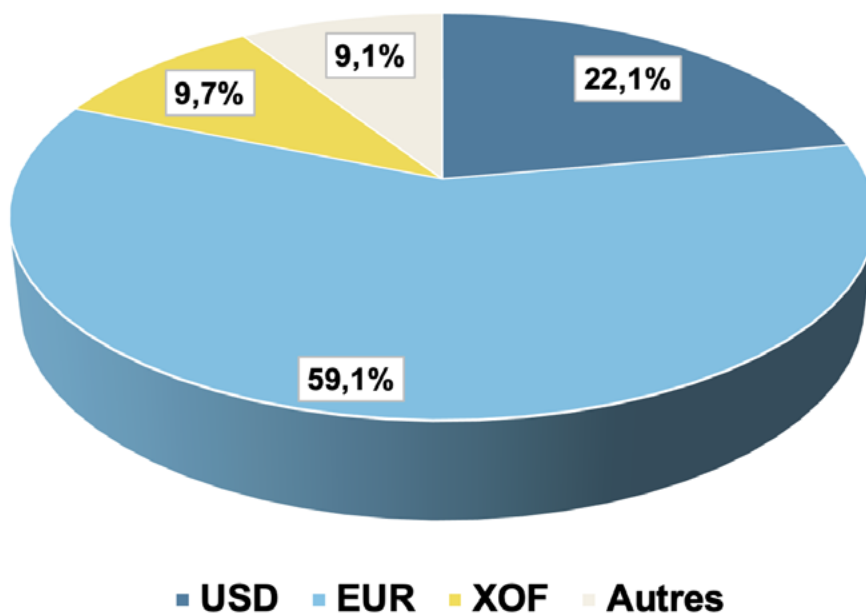
Tableau 22	Composition de la dette extérieure du Burkina Faso							
	En milliards de FCFA	2019	2020	2021	2022	2023	2024	% de la dette en 2024
Prêts multilatéraux	1 946,0	2 178,1	2 528,8	2 715,3	2 644,1	2 907,4	89,4	20,7
Prêts bilatéraux	209,0	238,6	256,8	263,5	257,4	242,3	7,5	1,7
Club de Paris	53,8	95,9	94,1	120,8	125,2	115,5	3,6	0,8
Non Paris	155,2	142,6	162,6	142,8	132,1	126,9	3,9	0,9
Non-souverain	18,3	35,4	57,3	54,0	64,9	102,0	3,1	0,7
Total	2 173,3	2 452,0	2 842,8	3 032,9	2 966,4	3 251,7	100,0	23,2

Source : MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

Devises de la dette

A fin décembre 2024, 59,1% du portefeuille de la dette extérieure est libellé en Euro, 22,1% en dollars américain, 9,7% en FCFA et 9,1% en d'autres devises autre que l'Euro et le dollar américain. La dette est donc constituée à 68,8% de devises à taux fixes (Euro et FCFA) et à 31,2% de devises à taux flottants.

Figure 7 **Ventilation de la dette extérieure en devises à fin décembre 2024**



MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

Situation des paiements de la dette extérieure

Le montant total du service de la dette extérieure payé à fin décembre 2024 était de 219,62 milliards de FCFA, dont 172,39 milliards de FCFA de capital remboursé et 47,23 milliards de FCFA d'intérêt. Le montant total du service de la dette extérieure payé pour le compte des institutions multilatérales à fin décembre 2024 était de 163,50 milliards FCFA dont 122,85 milliards de FCFA de capital remboursé et 40,65 milliards de FCFA d'intérêt. Pour le compte des institutions bilatérales, le montant total de la dette extérieure remboursé était de 53,49 milliards de FCFA, dont 46,90 milliards de FCFA de capital et 6,58 milliards de FCFA d'intérêt.

Tableau 23 Le service de la dette extérieure à fin décembre 2024 (Milliards de FCFA)												
Situation à fin décembre 2024	Multilatérale			Bilatérale			Banques commerciales			Total		
	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total
Service dû	122,85	40,65	163,50	46,90	6,58	53,49	2,64	0	2,64	172,39	47,23	219,62
Service payé	122,85	40,65	163,50	46,90	6,58	53,49	2,64	0	2,64	172,39	47,23	219,62

MEFP (Avril 2025), Bulletin statistique de la dette No1/2025

4.4 VIABILITÉ DE LA DETTE

Selon les analyses conjointes de la Banque Mondiale et du FMI en Juin 2024¹⁰, le Burkina Faso reste exposé à un risque modéré de surendettement extérieur et de surendettement public global. La dette demeure soutenable à moyen terme. La capacité d'endettement actuelle du Burkina Faso est conforme à une classification « risque global de surendettement public modéré ». Le risque de surendettement global reste inchangé depuis l'analyse de viabilité de la dette de septembre 2023. Tous les indicateurs de la dette extérieure restent inférieurs aux seuils tolérables dans le scénario de référence. Bien que les résultats mécaniques indiquent un faible risque de surendettement extérieur, une évaluation a été effectuée compte tenu du degré élevé d'incertitude macroéconomique et de l'incertitude accrue concernant les financements concessionnels. Le risque de surendettement extérieur est donc jugé modéré. Les principales vulnérabilités à la viabilité de la dette comprennent : (i) les dépenses nécessaires pour faire face à l'insécurité alimentaire et à la crise humanitaire ; (ii) les dépenses nécessaires pour contenir la crise sécuritaire ; (iii) les risques accrus de refinancement découlant du soutien limité des donateurs ; (iv) un accès limité au marché obligataire régional de l'UEMOA, notamment des taux d'intérêt élevés, des primes de risque en hausse et une liquidité de marché limitée ; et (v) une base d'exportation non diversifiée avec une grande vulnérabilité aux chocs de prix externes.

¹⁰ "BURKINA FASO: JOINT BANK-FUND DEBT SUSTAINABILITY ANALYSIS". Prepared by the staff of the International Development Association (IDA) and the International Monetary Fund (IMF). World Bank Group, June 2024.

Tableau 24	Tableau récapitulatif des indicateurs de viabilité de la dette du Burkina Faso									
	Libellé	Seuil	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2034
Cadre de viabilité de la dette publique										
VA de la dette du secteur public (en % du PIB)	<55	-	47,3	49,1	47,7	46,3	44,3	41,7	30,5	20,3
VA Dette publique/Recettes (en %)	N/A	-	213,0	225,5	210,2	199,3	186,2	173,7	123,8	78,0
Service Dette publique/ Recettes (en %)	N/A	41,2	40,6	37,4	49,7	62,1	61,9	62,3	35,2	18,5
Cadre de viabilité de la dette extérieure										
VA de la dette extérieure en % du PIB	<40	-	17,2	17,4	16,8	16,2	15,7	15,3	11,9	8,1
VA de la dette extérieur en % des exportations	<180	-	67,5	64,1	60,5	58,7	58,0	56,6	47,2	37,8
Ratio service de la dette/ exportation (en %)	<15	4,0	5,6	5,1	5,2	5,5	5,0	4,6	3,9	2,6
Ratio service de la dette/ recette (en %)	<18	6,0	6,9	6,7	6,9	7,0	6,2	5,6	4,2	2,2

Source: Burkina Faso: joint bank-fund debt sustainability analysis, IMF/World Bank (June 2024)

4.5 STRATÉGIE D'ENDETTEMENT

Depuis 2014, le Burkina Faso a opté pour une stratégie pluriannuelle, dite Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). La stratégie d'endettement actuelle¹¹ (SDMT 2024-2026) devra permettre à l'Etat de mobiliser des ressources conséquentes pour financer le développement économique et social du pays tout en contribuant au développement du marché financier régional. La politique d'émission de l'Etat pour la période 2024-2026 sera orientée vers une réduction des coûts et un allongement de la maturité moyenne du portefeuille de la dette.

Les grandes orientations de la stratégie se résument comme suit :

- maintenir le recours aux ressources concessionnelles pour le financement des besoins de l'économie. Les financements extérieurs libellés en euro seront privilégiés au regard du fait qu'ils ne comportent aucun risque de change en raison de la parité fixe entre le FCFA et l'Euro ;
- recourir à des emprunts de ressources extérieures non concessionnelles libellées en euro d'un montant d'un milliard d'euros qui seront consacrées au refinancement de la partie courte de la dette intérieure et aux investissements déclinés dans le PA-SD ;
- rallonger les maturités des instruments du marché intérieur. Ce choix se justifie également par la nécessité d'améliorer la maturité moyenne du portefeuille de la dette intérieure.

¹¹ « Stratégie de Gestion de la dette à Moyen Terme (SDMT) 2024 – 2026 ». Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Comité National de la Dette Publique (CNDP), Aout 2023.



5 FACTEURS DE RISQUE

5.1 RISQUES POLITIQUES ET SÉCURITAIRES

Avec la situation d'insécurité que traverse le Burkina Faso, le Gouvernement a mis l'accent sur le renforcement de la sécurisation du territoire. Cela a conduit à un accroissement substantiel des allocations de ressources aux Ministères en charge de la défense nationale et de la sécurité. En effet, la part du budget de l'Etat allouée aux secteurs de la défense et de la sécurité est passée de 12,49 % en 2016 (début de la crise) à 27,76 % en 2025 (Lois de finance 2016 et 2025). Pour renforcer la stratégie de lutte contre le terrorisme, le pays a mis en place un fonds de soutien patriotique (FSP) en 2023 dont une partie des ressources provient de l'institution d'un prélèvement de 1% des salaires nets des travailleurs des secteurs publics et privés et de 2% sur le bénéfice net des entreprises à compter du 1^{er} janvier 2024.

Malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années, le contexte politique et sécuritaire reste fragile. Le pays a rebâti sa coopération régionale dans sa lutte contre le terrorisme, en renforçant les liens avec le Mali et le Niger. Depuis le 16 septembre 2023, les trois pays ont créé l'Alliance des Etats du Sahel (AES), une alliance défensive formée pour mutualiser les ressources permettant de lutter contre le terrorisme et l'insécurité dans le Sahel. Le pacte initial de l'AES s'est transformé en Confédération, en juillet 2024, afin d'aboutir à une intégration plus poussée. Le taux d'occupation du territoire national par nos forces combattantes était de 70,59% en 2024 et le gouvernement travaille à la consolidation de cet acquis au travers, notamment du déploiement d'unités des forces de défenses et de sécurité afin de sécuriser les zones reconquises.

5.2 RISQUES SOCIAUX

Selon la BAD (rapport pays, 2024), le contexte sécuritaire, la crise humanitaire et les chocs climatiques ont accentué l'incidence de la pauvreté (proportion des personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté) qui est passée de 41,4 % en 2018 à 43,2 % en 2022. Ce rapport indique que le taux de chômage des jeunes est estimé à 8,2 %, mais les emplois restent précaires. L'indice des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui évalue chaque année le degré d'avancement d'un pays vers l'atteinte des ODD, montre que le Burkina Faso occupe la 155e place sur 166 pays, avec un score de 52,45 sur 100. Selon toujours le même rapport, le contexte sécuritaire a entraîné une augmentation du nombre de personnes déplacées internes, accentuant la crise humanitaire et l'insécurité alimentaire. Toutefois, il faut noter le retour de certaines populations déplacées internes dans leur localité d'origine. Le risque social est donc non négligeable. Selon COFACE (Perspectives économiques, Août 2024), la situation humanitaire demeure particulièrement préoccupante au Burkina Faso. Un quart de la population subsistait encore avec moins

de 2,15 dollars US par jour en 2023, alors qu'une grave insécurité alimentaire concerne 2,6 millions de personnes, dans un pays qui repose encore beaucoup sur l'agriculture de subsistance, malmenée par le changement climatique.

C'est pourquoi, le Gouvernement Burkinabè, dans le souci de soulager les populations, a lancé son plan opérationnel baptisé « offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 ». Ce plan d'un montant de 592 milliards FCFA pour objectif de soutenir les producteurs en équipements et intrants permettant de booster la production agricole et d'accroître le revenu des groupes vulnérables. Selon le Gouvernement, les résultats sur le terrain en 2024 sont prometteurs et les objectifs assignés à cette offensive seront atteints.

5.3 RISQUES MACROÉCONOMIQUES

Selon COFACE (perspectives économiques, Août 2024), les perspectives économiques du Burkina Faso restent dépendantes de l'évolution de la situation sécuritaire, alors qu'un environnement des affaires difficile, dans un contexte socio-politique particulièrement dégradé, sape la confiance des investisseurs étrangers et privés. De même, selon le même rapport, le soutien international, presque exclusivement issu de prêteurs multilatéraux, diminue en comparaison avec la période antérieure au putsch de septembre 2022 (1,6 % du PIB en 2023 contre 2,5 % en 2021).

Le pays a également acté sa sortie de la CEDEAO qui est un espace d'intégration économique de la sous-région ouest africaine. Cette situation fait craindre le risque de retour des barrières commerciales dans les échanges économiques avec les pays de la CEDEAO non-membre de l'UEMOA, si des accords bilatéraux ne sont pas conclus.

Par ailleurs, les prix mondiaux des principaux produits exportés (l'or et le coton), peuvent être sujets à de fortes volatilités, faisant peser des incertitudes sur la dynamique de l'activité économique du pays (BAD, Perspectives économiques au Burkina Faso, 2024).

5.4 RISQUES CONCERNANT LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le risque sécuritaire est un facteur majeur de risque qui pourrait affecter négativement la mobilisation des recettes publiques. En effet, plusieurs secteurs sont exposés à ce risque, notamment l'exploitation minière, l'agriculture, l'élevage et le tourisme. Cette situation occasionne des pertes de recettes et accroît les dépenses liées à la réponse sécuritaire et humanitaire selon la BAD (rapport pays, 2024). Aussi, l'insécurité perturbe les circuits de distribution de la production locale sur les marchés et démotive l'investissement. Cela accroît le risque de mobilisation des ressources. Par ailleurs, selon le même rapport, le Burkina Faso fait face à un accès limité au financement et une hausse du coût du crédit. Le pays pourrait faire face à des coûts d'emprunt plus élevés. Les taux d'intérêt mondiaux plus élevés rendent le service de la dette libellée en devise plus onéreux. Les banques et les investisseurs internationaux pourraient devenir plus sélectifs, et réduire leurs prêts et investissements dans des pays perçus comme plus risqués, à l'instar du Burkina Faso.

5.5 RISQUES SANITAIRES

La situation d'insécurité au Burkina Faso engendre un risque majeur de santé. Selon le cluster santé (bulletin n°11, novembre 2024), dans les zones en proie à l'insécurité, les personnes déplacées et les communautés hôtes, tous les groupes d'âge et de genre sont impactés par le problème d'accès aux soins de santé. Plus de 424 (17,7%) formations sanitaires ont dû fermer et 309 (12,9%) autres fonctionnent à minima, privant environ 4 millions de personnes de l'accès aux soins de santé. Parmi les formations sanitaires fermées, 126 soit près de 30% ont été saccagées, 46 ambulances ont été retirées ou brûlées. Selon le ministère de la santé (stratégie nationale de santé Communautaire 2024-2028), cette situation expose les populations déplacées internes et les communautés hôtes à des risques de maladies épidémiques et une aggravation des conditions sanitaires pour ceux qui sont suivis pour des maladies chroniques comme le VIH et le diabète, confrontés aux difficultés d'approvisionnement en médicaments. Aussi, les agents de santé sont sujets à des psycho-traumatismes voire de burn-out mettant à rude épreuve la qualité des soins.

Par ailleurs, le Burkina Faso enregistre régulièrement des épidémies en particulier de poliomyélite, de rougeole et de méningite dans les régions souvent difficiles d'accès. La crise sécuritaire est un facteur accentuant le risque épidémique. Pour faire face aux épidémies qui sont récurrentes, le ministère de la Santé élabore chaque année un plan de riposte d'une éventuelle épidémie.

5.6 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Selon le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (2024), Burkina Faso est régulièrement impacté par des phénomènes climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, les vents violents, les vents de poussière, la migration des isothermes et des isohyètes du nord vers le sud, la forte variation de la pluviométrie et l'augmentation de la température. Ces risques climatiques ont eu et auront des conséquences multiples sur les moyens d'existence et de subsistance des populations, notamment sur l'agriculture, l'environnement, la santé, la production animale, les ressources en eau, l'énergie, l'habitat, les infrastructures.

Le pays connaît ces dernières décennies un développement progressif du secteur minier. Ce secteur est caractérisé par la coexistence de l'exploitation industrielle et de l'exploitation artisanale. Le mercure et le cyanure sont utilisés dans le traitement des minerais, contribuant ainsi à polluer les ressources en eau. Selon la BAD (2024), pour atteindre ses objectifs de croissance verte et couvrir les besoins relatifs à l'action climatique à l'horizon 2030, le Burkina Faso a besoin d'un financement cumulé de 7 milliards d'USD, soit 636,9 millions d'USD en moyenne par an. Sur la période 2019-2020, le pays a reçu 567,7 millions d'USD de financement climatique.

6 ANNEXES

6.1 CROISSANCE RÉELLE DU PIB DÉTAILLÉE PAR SECTEUR

Tableau 25	Croissance réelle par secteur							
	Libellé (Croissance réelle en %)	2019	2020	2021	2022	2023	2024(Réa)	2025(Est.)
Secteur primaire	-0,6	1,1	-7,7	9,6	1,7	10	10,7	4,7
Agriculture	-3	1,7	-10,9	12,6	1,3	12,2	12,2	5,1
Agriculture vivrière	-2,4	4,5	-11,4	13,5	-1,3	9,1	13,8	4,4
Agriculture de rente	0,5	2,3	-8,2	11,1	18	30,5	5,4	8
Engrenage coton	-27,3	-31,9	-23,2	-16,8	-33	-40,4	-29,9	11,2
Elevage et activités annexes à l'élevage	7,6	0,5	2,3	3,9	3,4	1	2	2,6
Sylviculture-chasse-pêche	4,8	-1,7	1,4	-4	3,2	2,4	2	3,3
Secteur secondaire	9,5	9,3	6,6	-8,4	4,4	-2,9	6,8	5,7
Extraction d'or	-10	15,4	8,4	-17,8	-4,7	-5,5	4,5	4
Extractions d'autres minerais métalliques	15,9	-25	0,3	-38,2	-100	15,1	0	0
Autres extractives	4,9	-2,2	-1,5	-12,3	-1,9	5	0,1	6,6
Activités manufacturières	2,8	2,5	2,1	4,1	2,8	-0,7	12,5	7,4
Fabrication de boissons et tabacs	12,2	-1,6	-5,5	17,8	47,1	-4,8	17,8	8,8
Autres industries agroalimentaires	6,6	3,4	0,1	2	11,3	-0,5	5,9	7,1

Fabrication de ciments et autres produits minéraux	-65,9	92,9	-16,1	2,1	24,4	-4,7	15,4	4,4
Fabrication de textiles et articles d'habillement	1,3	4,1	2,9	1,8	0,7	-0,2	11,7	7,4
Métallurgie et fonderie	0,7	-19,7	44,7	4	4,7	-8	15,8	8,7
Autres industries manufacturières	1,8	-2,8	4,3	3,2	10,2	-3,2	8,3	6,7
Electricité, gaz, eau	-3,3	6,8	-2,4	-8,6	2,3	7,8	12,5	4,9
Construction	90,2	18,8	18,2	-1,7	18,2	2,1	15,3	15,6
Secteur Tertiaire	8	-1,9	12,5	4,2	2,5	5,5	4,5	6,1
Commerce	7,1	1,8	5,5	3,6	0,5	8,7	-4,8	2,9
Transport	10,1	-2,4	1,2	-5,2	9,2	14,8	-2,7	11,1
Hébergement et restauration	2,7	4,3	2	3,7	3,5	0,3	7,5	8,7
Information et communication	11,5	2,4	5,4	2,8	-5	-4,3	8,2	9,6
Services financiers et assurances	1,6	18,9	23,5	4,8	2,4	7,4	6,1	8,8
Activités immobilières	3,3	1,2	1,9	1,8	1,4	2,1	8,9	5,1
Autres services marchands	2,9	-0,2	10,8	3,6	4,7	6,2	14,2	9,9
Services d'administrations publiques	12,6	-8,2	21,1	6	3,5	5	6,3	5,7
Total valeur ajoutée secteur	6,4	2	6,7	1,3	2,8	4,1	6,6	5,7
Impôts et taxes nets sur les produits	0,9	1,7	9,6	4,6	5,6	13,4	4,7	9,7
Croissance du PIB réel (%)	5,9	2	6,9	1,6	3	4,8	6,5	6

Source : DGE (Mars 2025), Situation économique et financières 2024, tendance 2025 et perspectives 2026 – 2029.

(e) : Estimation ; (p) : projection

6.2 STRUCTURE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT NOMINAL (EN %)

Tableau 26	Structure du Produit Intérieur Brut nominal (en %)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024(Réa)	2025(Est.)	2026 (Proj.)
Libellé (Structure en % du PIB)								
Secteur primaire	18,2	17,9	17,3	20,6	19,1	21,1	21	16,1
Agriculture	12,9	13,4	13,2	16,6	15,1	18	18	12,3
Agriculture vivrière	8,6	10,2	10,5	13,6	12,5	14,9	14,9	10,6
Agriculture de rente	3,5	2,9	2,5	2,7	2,5	3	12,3	2,5
Engrenage coton	0,8	0,2	0,2	0,3	0,1	0,1	2,6	0
Elevage et activités annexes à l'élevage	3,4	2,6	1,9	2	2,2	1,5	1,6	1,7
Sylviculture-chasse-pêche	2	1,9	2,1	2	1,8	1,6	1,4	1,3
Secteur secondaire	27,1	29	28	25,5	25,7	26,5	32,9	35,4
Extraction d'or	11,7	14,7	13,5	11,6	11,3	13,1	19,3	21,7
Extractions d'autres minerais métalliques	0,7	0,4	0,4	0,1	0	0	0	0
Autres extractives	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	1	0,9	0,9
Activités manufacturières	10,2	9,6	9,3	9,7	10	9,6	11,3	11,7
Fabrication de boissons et tabacs	1,4	1	0,7	0,9	1,5	1,2	1,8	2
Autres industries agroalimentaires	5,6	5,7	5,8	6	5,7	6,1	6,6	6,9
Fabrication de ciments et autres produits minéraux	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3

Fabrication de textiles et articles d'habillement	1,1	1	1	1	0,9	0,8	1	1
Métallurgie et fonderie	0,7	0,5	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7
Autres industries manufacturières	1,2	1,1	1	1	1	0,8	0,9	0,9
Electricité, gaz, eau	0,8	0,9	0,8	0,5	0,5	0,4	0,2	0,2
Construction	3,1	2,8	3,2	2,7	3	2,4	1,2	0,8
Secteur Tertiaire	45,6	45,5	45,9	47,2	47,5	43,8	41,4	40,7
Commerce	8,8	9	9	10,5	11,3	10,9	9,2	8,9
Transport	1,3	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2	1,7	1,8
Hébergement et restauration	2,2	2,1	2	1,9	1,8	1,7	2	2
Information et communication	2,5	2,4	2,4	2,2	2	1,8	1,7	1,6
Services financiers et assurances	1,6	1,8	2	2	1,9	1,8	1,2	1
Activités immobilières	5,4	5	4,8	4,5	4,3	3,9	3,6	3,5
Autres services marchands	5,6	5,4	5,5	5,4	5,4	4,8	4,2	4,1
Services d'administrations publiques	18,3	18,4	19	19,6	19,6	17,7	17,9	17,8
Total valeur ajoutée secteur	91	92,3	91,2	90,8	90,4	90,6	92,2	92,2
Impôts et taxes nets sur les produits	9	7,7	8,8	9,2	9,6	9,4	7,8	7,8
Total PIB	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DGEP (Mars 2025), Situation économique et financières 2024, tendance 2025 et perspectives 2026 –2029.

(e) : Estimation ; (p) : projection

6.3 DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU BURKINA FASO DE 2021 À 2024

Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	Montants émis (Millions de FCFA)	RMP* (en %)
BF- %- 3 mois-30. Mars. 25	BF0000003301	0,25	27/12/2024	30 000	7,11
BF- %-1an-28. Décembre. 25	BF0000003319	1	27/12/2024	30 000	8,70
BF- 6%-05. Décembre. 27	BF0000003277	3	27/12/2024	30 000	8,96
BF- 6,2%-30. Décembre. 29	BF0000003327	5	27/12/2024	30 000	7,3
BF- 6,4%-5. Décembre. 31	BF0000003293	7	27/12/2024	30 000	8,00
BF- %- 3mois-05. Mars. 25	BF0000003251	0,25	04/12/2024	100 000	8,91
BF- %- 1 an- 03. Décembre. 25	BF0000003269	1	04/12/2024	100 000	9,36
BF- 6%- 3 ans-05. Décembre. 27	BF0000003277	3	04/12/2024	100 000	9,40
BF- 6,2%- 5 ans-05. Décembre. 29	BF0000003285	5	04/12/2024	100 000	7,39
BF- %- 7 ans-05. Décembre. 31	BF0000003293	7	04/12/2024	100 000	7,63
BF- %- 1 an-08. Octobre. 25	BF0000003244	1	09/10/2024	30 000	9,83
BF- 6%- 3 ans-05. Août. 27	BF0000003095	3	09/10/2024	30 000	9,59
BF- 6,2%- 5 ans-05. Août. 29	BF0000003103	5	09/10/2024	30 000	8,63
BF- 6,4%- 7 ans-05. Août. 31	BF0000003111	7	09/10/2024	30 000	8,17
BF- %- 1 an-24. Septembre. 25	BF0000003152	1	25/09/2024	30 000	9,54
BF- 6%- 3 ans- 05. Août. 27	BF0000003095	3	25/09/2024	30 000	9,45
BF- 6,2%- 5 ans-05. Août. 29	BF0000003103	5	25/09/2024	30 000	7,65
BF- 6,4%- 7 ans- 05. Août. 31	BF0000003111	7	25/09/2024	30 000	6,68
BF- %- 1 an-10. Septembre. 25	BF0000003145	1	11/09/2024	40 000	9,55
BF- 6%- 3 ans- 05. Août. 27	BF0000003095	3	11/09/2024	40 000	7,46
BF- 6,2%- 5 ans- 05. Août. 29	BF0000003103	5	11/09/2024	40 000	7,16
BF- 6,4%- 7 ans-05. Août. 31	BF0000003111	7	11/09/2024	40 000	7,14
BF- %- 1 an-14. Août. 25	BF0000003129	1	14/08/2024	30 000	9,5115
BF- 6%- 3 ans-05. Août. 27	BF0000003095	3	14/08/2024	30 000	9,43
BF- 6,2%- 5 ans- 05. Août. 29	BF0000003103	5	14/08/2024	30 000	9,59

BF- 6,4%- 1 an-03. Août. 25	BF0000003087	1	02/08/2024	35 000	9,33
BF- 6%- 3 ans- 05. Août. 27	BF0000003095	3	02/08/2024	35 000	7,94
BF- 6,2%-5ans- 05. Août. 29	BF0000003103	5	02/08/2024	35 000	7,77
BF- 6,4%- 7 ans- 05. Août. 31	BF0000003111	7	02/08/2024	35 000	7,78
BF- 5,75%- 5 ans-23. Juillet. 29	BF0000003160	5	22/07/2024	150 000	6,13
BF- 6%- 7 ans-23. Juillet. 31	BF0000003053	7	22/07/2024	150 000	6,00
BF- %- 1 an-02. Juillet. 2025	BF0000003046	1	03/07/2024	30 000	9,45
BF- 6%- 3 ans-28. Mars. 27	BF0000002956	3	03/07/2024	30 000	8,63
BF- 6,2%- 5 ans-06. Juin. 29	BF0000003012	5	03/07/2024	30 000	7,97
BF- %- 1 an-18. Juin. 2025	BF0000003020	1	19/06/2024	60 000	9,11
BF- 6%- 3 ans-10. Mai. 27	BF0000002972	3	19/06/2024	60 000	8,95
BF- 6,2%- 5 ans-20. Juin. 29	BF0000003038	5	19/06/2024	60 000	7,39
BF- 6,4%- 7 ans-10. Mai. 31	BF0000002998	7	19/06/2024	60 000	7,63
BF- %- 1 an-04. Juin. 25	BF0000003004	1	05/06/2024	30 000	9,01
BF- 6%- 3 ans-28. Mars. 27	BF0000002956	3	05/06/2024	30 000	8,74
BF- 6,2%- 5 ans-06. Juin. 29	BF0000003012	5	05/06/2024	30 000	8,44
BF- %- 1 an-08. Mai. 25	BF0000002998	1	08/05/2024	80 000	7,54
BF- 6%- 3 ans- 10. Mai. 27	BF0000002980	3	08/05/2024	80 000	7,19
BF- 6,2%- 5 ans-10. Mai. 29	BF0000002972	5	08/05/2024	80 000	9,04
BF- 6,4%- 7 ans-10. Mai. 31	BF0000002964	7	08/05/2024	80 000	9,19
BF- %- 1 an-26. Mars. 25	BF0000002949	1	28/03/2024	6 799	9,60
BF- 6%- 3 ans-28. Mars. 27	BF0000002956	3	28/03/2024	6 799	9,59
BF- %- 6 mois-25. Septembre. 2024	BF0000002907	0,5	27/03/2024	25 000	8,57
BF- %- 1 an-26. Mars. 25	BF0000002949	1	27/03/2024	25 000	9,63
BF- 6%- 3 ans-28. Mars. 27	BF0000002956	3	27/03/2024	25 000	9,61
BF- %- 1 an-12. Mars. 25	BF0000002873	1	13/03/2024	30 000	9,60
BF- 6%- 3 ans-14. Mars. 27	BF0000002881	3	13/03/2024	30 000	9,56

BF- 6,2%- 5 ans-14. Mars. 29	BF0000002899	5	13/03/2024	30 000	8,30
BF- %- 3 mois-29. Mai. 2024	BF0000002832	0,25	28/02/2024	30 000	7,85
BF- %- 1 an-26. Février. 25	BF0000002865	1	28/02/2024	30 000	9,85
BF- 6%- 3 ans- 18. Janvier. 27	BF0000002758	3	28/02/2024	30 000	9,63
BF- %- 6 mois-14. Août. 2024	BF0000002824	0,5	14/02/2024	25 000	8,02
BF- 6%- 3 ans-18. Janvier. 27	BF0000002758	3	14/02/2024	25 000	9,62
BF- %- 1 an-15. Janvier. 25	BF0000002741	1	17/01/2024	30 000	8,71
BF- 6%- 3 ans- 18. Janvier. 27	BF0000002758	3	17/01/2024	30 000	9,08
BF- %- 3 mois-13. Mars. 23	BF0000002725	0,25	13/12/2023	5000	6,98
BF- %- 1an-11. Décembre.24	BF0000002733	1	13/12/2023	5000	8,40
BF- 6,20%- 5 ans-17. Août. 28	BF0000002642	5,00	13/12/2023	5000	8,31
BF- %- 1ans-20. Novembre. 24	BF0000002683	1,00	22/11/2023	5000	7,81
BF- 6,00%- 3 ans-17. Aouut.26	BF0000002634	3,00	22/11/2023	10000	8,21
BF- %- 1 an-26. Septembre.24	BF0000002659	1	25/09/2023	43330	7,39
BF- 6,00%- 3 ans-29. Septembre.26	BF0000002667	3	25/09/2023	43330	7,73
BF- 6,2%- 5 ans-29. Septembre.28	BF0000002675	5	25/09/2023	43330	7,51
BF- %- ans-14. Février.24	BF0000002626	0,5	16/08/2023	10000	7,30
BF- 6,00%- 3 ans-17. Aout.26	BF0000002634	3	16/08/2023	10000	7,58
BF- 6,2%- 5 ans-17. Aout.28	BF0000002642	5	16/08/2023	10000	7,58
BF- %- 1 an-17. Juillet.24	BF0000002584	1	19/07/2023	10000	7,39
BF- 6,0%- 3 ans-25. Mai.26	BF0000002519	3	19/07/2023	10000	7,75
BF- 6,40%- 7ans -11. Mai.30	BF0000002493	7	19/07/2023	10000	7,52
BF- %- 1 an-24. Juin.24	BF0000002550	1	27/06/2023	43330	6,68
BF- 6,0%- 3 ans-30. Juin.26	BF0000002568	3	27/06/2023	43330	7,53
BF- 6,2%- 5 ans-30. Juin.28	BF0000002576	5	27/06/2023	43330	7,62
BF- %- 1an-19. Juin.24	BF0000002543	1	21/06/2023	10000	7,68
BF- 6,0%- 3 ans-25. Mai.26	BF0000002519	3	21/06/2023	10000	8,56

BF- 6,2%- 5 ans-8. Juin.28	BF0000002535	5	21/06/2023	10000	7,90
BF- %- 1 an-05 Mai.24	BF0000002527	1	07/06/2023	10000	7,62
BF- %- 3 ans-11. Mai.26	BF0000002485	3	07/06/2023	10000	7,98
BF- 6,2%- 5 ans-08. Juin.28	BF0000002535	5	07/06/2023	10000	7,88
BF- %- 1 an-22. Mai. 24	BF0000002501	1	24/05/2023	10000	7,42
BF- 6,0%- 3 ans-25. Mai. 26	BF0000002519	3	24/05/2023	10000	8,07
BF- 6,40%- 7 ans-11. Mai. 30	BF0000002493	7	24/05/2023	10000	7,58
BF- %- 6mois-8. Novembre. 23	BF0000002477	0,5	10/05/2023	10000	7,16
BF- 6,0%- 3 ans-11. Mai.26	BF0000002485	3	10/05/2023	10000	7,97
BF- 6,40%-7 ans-11. Mai.30	BF0000002493	7	10/05/2023	10000	7,42
BF- %- 6mois-25. Octobre.23	BF0000002469	0,5	26/04/2023	10000	7,01
BF- 5,70%- 3 ans-30. Mars. 26	BF0000002386	3	26/04/2023	10000	7,33
BF- 5,95%- 5 ans-5. Février. 28	BF0000002329	5	26/04/2023	10000	7,13
BF- %- 6mois-13. Septembre.23	BF0000002352	0,5	12/04/2023	10000	6,14
BF- 5,70%- 3ans-16. Mars. 26	BF0000002360	3	12/04/2023	10000	7,16
BF- 5,95%- 5 ans-13. Avril. 28	BF0000002451	5	12/04/2023	10000	6,66
BF- %- 3 mois-28. Juin. 23	BF0000002378	0,25	29/03/2023	10000	5,90
BF- 5,70%-3 ans-30. Mars. 26	BF0000002386	3	29/03/2023	10000	7,19
BF- 5,95%- 5 ans-16. Février. 28	BF0000002329	5	29/03/2023	10000	6,79
BF- %- 6mois -16. Septembre. 23	BF0000002352	0,5	15/03/2023	15000	5,13
BF- 5,70%-3 ans-16. Mars. 26	BF0000002360	3	15/03/2023	15000	6,76
BF- %- 6mois-16. Août. 23	BF0000002311	0,5	15/02/2023	15000	4,54
BF- 5,95%- 5 ans-16. Février. 28	BF0000002329	5	15/02/2023	15000	6,85
BF- 5,80%- 5 ans-16. Septembre. 27	BF0000002246	5	14/09/2022	15000	5,94
BF- 6,10%- 7 ans-16. Septembre. 29	BF0000002253	7	14/09/2022	15000	6,53
BF- %- 1 an-16. Août. 23	BF0000002238	1	17/08/2022	15000	3,35
BF- 5,55%- 3 ans-18. Août. 25	BF0000002220	3	17/08/2022	15000	5,82

BF- 5,55%- 3 ans-04. Août. 25	BF0000002196	3	03/08/2022	17500	5,69
BF- 6,10%- 7 ans-04. Août. 29	BF0000002204	7	03/08/2022	17500	6,40
BF-5,65 %-3 ans-21. Juillet. 25	BF0000002188	3	20/07/2022	15000	5,65
BF- 5,90%- 5 ans-21. Juillet. 27	BF0000002170	5	20/07/2022	15000	5,92
BF- 5,87%- 5 ans-27. Mai. 27	BF0000002154	5	25/05/2022	20000	5,91
BF- 6,10%-7 ans-27. Mai. 29	BF0000002162	7	25/05/2022	20000	6,49
BF- 5,80%- 5 ans-28. Avril. 27	BF0000002121	5	11/05/2022	25000	5,86
BF- 6,10%- 7 ans-12. Mai. 29	BF0000002147	7	11/05/2022	25000	6,30
BF- %- 1 an-26. Avril. 23	BF0000002139	1	27/04/2022	12500	3,39
BF- 5,80%- 5 ans-28. Avril. 27	BF0000002121	5	27/04/2022	12500	5,84
BF- 6,10%- 7 ans-14. Avril. 29	BF0000002113	7	13/04/2022	50000	6,13
BF- %- 1 an-15. Mars. 23	BF0000002105	1	16/03/2022	25000	3,86
BF- 5,55%-3 ans-3 Mars. 25	BF0000002089	3	02/03/2022	35000	4,87
BF- 6,20%-10 ans-3. Mars. 32	BF0000002097	10	02/03/2022	15000	6,15
BF- %- 6 mois-17. Août. 22	BF0000002071	0,5	16/02/2022	30000	3,09
BF- 5,55%- 3 ans-3. Février. 25	BF0000002063	3	02/02/2022	30000	5,05
BF- 5,80%- 5 ans-20. Janvier. 27	BF0000002055	5	19/01/2022	40000	4,40
BF- %- 1 an-4. Janvier. 23	BF0000002048	1	05/01/2022	35000	2,92
BF- %-1 an-14. Décembre. 22	BF0000002030	1	15/12/2021	30000	2,46
BF- 5,55%- 3 ans-4. Novembre. 24	BF0000001990	3	01/12/2021	10000	3,46
BF- 5,80%-5 ans-2. Décembre. 26	BF0000002022	5	01/12/2021	20000	4,53
BF- %-1 an-16. Novembre. 22	BF0000002014	1	17/11/2021	30000	2,63
BF- 5,55%-3 ans-4. Novembre. 24	BF0000001990	3	03/11/2021	10000	3,87
BF- 5,80%-5 ans-4. Novembre. 26	BF0000002006	5	03/11/2021	20000	4,53
BF- %-1 an-19. Octobre. 22	BF0000001982	1	20/10/2021	30000	2,64
BF- %-1 an-9. Octobre. 22	BF0000001974	1	08/10/2021	45000	2,84
BF- 5,80%-5 ans-7. Octobre. 26	BF0000001958	5	06/10/2021	20000	4,61

BF- 6,10%-7 ans-7. Octobre. 28	BF0000001966	7	06/10/2021	20000	5,61
BF- %-1 an-21. Septembre. 22	BF0000001941	1	22/09/2021	45000	2,72
BF- 5,80%-5 ans-24. Juin. 26	BF0000001883	5	15/09/2021	25000	4,70
BF- 6,10%-7 ans-27. Mai. 28	BF0000001842	7	01/09/2021	25000	5,69
BF- %- 3 mois-17. Novembre. 21	BF0000001933	0,25	18/08/2021	30000	2,45
BF- 5,55%-3 ans-29. Juillet. 24	BF0000001917	3	28/07/2021	25000	4,98
BF- 6,20%-10 ans-29. Juillet. 31	BF0000001925	10	28/07/2021	25000	6,15
BF- %-1 an-6. Juillet. 22	BF0000001909	1	07/07/2021	35000	3,69
BF-5,55 %-3 ans-24. Juillet. 24	BF0000001875	3	23/06/2021	20000	5,11
BF- 5,80%-5 ans-24. Juillet. 26	BF0000001883	5	23/06/2021	25000	5,63
BF- 6,10%-7 ans-24. Juillet. 28	BF0000001891	7	23/06/2021	25000	5,99
BF- %-1 an-8. Juin. 22	BF0000001859	1	09/06/2021	30000	3,80
BF- 5,55%-3 ans-27. Mai. 24	BF0000001834	3	26/05/2021	20000	5,36
BF- 6,10%-7 ans-27. Mai. 28	BF0000001842	7	26/05/2021	30000	6,02
BF- 6,20%-10 ans-27. Mai. 31	BF0000001826	10	26/05/2021	30000	6,21
BF- %-6 mois-8. Novembre. 21	BF0000001818	0,5	10/05/2021	30000	5,71
BF- 5,55%-3 ans-29. Avril. 24	BF0000001800	3	28/04/2021	30000	5,48
BF- 5,80%-5 ans-29. Avril. 26	BF0000001792	5	28/04/2021	30000	5,71
BF- %-1 an-13. Avril. 22	BF0000001784	1	14/04/2021	30000	4,01
BF- 6,05%-5 ans-8. Avril. 26	BF0000001776	5	07/04/2021	40000	5,95
BF- 6,25%-7 ans-8. Avril. 26	BF0000001768	7	07/04/2021	40000	6,22
BF- %-1 an-23. Mars. 22	BF0000001750	1	24/03/2021	30000	4,13
BF- %-6mois-18. Août. 21	BF0000001727	0,5	17/02/2021	30000	3,90
BF- 6,25%-5 ans-4. Février. 26	BF0000001735	5	03/02/2021	30000	6,15
BF- 6,15%-3 ans-21. Janvier. 24	BF0000001719	3	20/01/2021	30000	6,11
BF- %-1 an-5. Janvier. 22	BF0000001701	1	06/01/2021	30000	4,33

Source : UMOA-Titres (Statistiques du marché des titres)

6.4 DÉTAIL DES TITRES DU BURKINA FASO EN VIE À FIN DÉCEMBRE 2024

Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	RMP* (en %)	Coupon (en %)	Encours en fin N (Millions de FCFA)
BF- %-1an-28. Décembre. 25	BF0000003319	1,00	27/12/2024	8,70	-	27050
BF- 6,2%-30. Décembre. 29	BF0000003327	5,00	27/12/2024	7,3	6,2	5690
BF- 6,4%-5. Décembre. 31	BF0000003293	7,00	27/12/2024	8,00	6,4	9520
BF- %- 1 an- 03. Décembre. 25	BF0000003269	1,00	04/12/2024	9,36	-	23740
BF- 6%- 3 ans-05. Décembre. 27	BF0000003277	3,00	04/12/2024	9,40	6,0	25060
BF- 6,2%- 5 ans-05. Décembre. 29	BF0000003285	5,00	04/12/2024	7,39	6,2	36790
BF- %- 1 an-08. Octobre. 25	BF0000003244	1,00	09/10/2024	9,83	-	17710
BF- %- 1 an-24. Septembre. 25	BF0000003152	1,00	25/09/2024	9,54	-	15530
BF- %- 1 an-10. Septembre. 25	BF0000003145	1,00	11/09/2024	9,55	-	13900
BF- %- 1 an-14. Août. 25	BF0000003129	1,00	14/08/2024	9,5115	-	16250
BF- 6,4%- 1 an-03. Août. 25	BF0000003087	1,00	02/08/2024	9,33	-	29370
BF- 6%- 3 ans- 05. Août. 27	BF0000003095	3,00	02/08/2024	7,94	6,0	19290
BF- 6,2%-5ans- 05. Août. 29	BF0000003103	5,00	02/08/2024	7,77	6,2	49300
BF- 6,4%- 7 ans- 05. Août. 31	BF0000003111	7,00	02/08/2024	7,78	6,4	14520
BF- 5,75%- 5 ans-23. Juillet. 29	BF0000003160	5,00	22/07/2024	6,13	5,75	15810
BF- 6%- 7 ans-23. Juillet. 31	BF0000003053	7,00	22/07/2024	6,00	6,0	96970
BF- %- 1 an-02. Juillet. 2025	BF0000003046	1,00	03/07/2024	9,45	-	20330
BF- 6,2%- 5 ans-06. Juin. 29	BF0000003012	5,00	03/07/2024	7,97	6,2	8220
BF- %- 1 an-18. Juin. 2025	BF0000003020	1,00	19/06/2024	9,11	-	15080

BF- 6%- 3 ans-10. Mai. 27	BF0000002972	3,00	19/06/2024	8,95	6,0	11990
BF- 6,2%- 5 ans-20. Juin. 29	BF0000003038	5,00	19/06/2024	7,39	6,2	26710
BF- 6,4%- 7 ans-10. Mai. 31	BF0000002998	7,00	19/06/2024	7,63	6,4	36260
BF- %- 1 an-04. Juin. 25	BF0000003004	1,00	05/06/2024	9,01	-	19800
BF- 6%- 3 ans- 10. Mai. 27	BF0000002980	3,00	08/05/2024	7,19	6,0	40850
BF- 6,4%- 7 ans-10. Mai. 31	BF0000002964	7,00	08/05/2024	9,19	6,4	5390
BF- 6,25%- 5 ans- 07. Avril. 25	BF0000001453	5,00	08/04/2020	6,59	6,25	54280
BF- 6,25%- 5 ans-15. Avril. 25	BF0000001479	5,00	16/04/2020	6,52	6,25	34240
BF- 6,40%- 7 ans-20. Octobre. 27	BF0000001651	7,00	21/10/2020	6,41	6,40	22000
BF- 6,40%- 7 ans- 03. Novembre.27	BF0000001669	7,00	04/11/2020	6,42	6,40	40400
BF- 6,25%- 5 ans- 17. Novembre.25	BF0000001685	5,00	18/11/2020	6,26	6,25	27050
BF- 6,25%- 5 ans-02. Février.26	BF0000001735	5,00	03/02/2021	6,15	6,25	33000
BF- 6,25%- 7 ans-06. Avril.28	BF0000001768	7,00	07/04/2021	6,22	6,25	59850
BF- 6,05%- 5 ans- 06. Avril.26	BF0000001776	5,00	07/04/2021	5,95	6,05	28150
BF- 5,80%- 5 ans- 27. Avril.26	BF0000001792	5,00	28/04/2021	5,71	5,80	51500
BF- 6,20%- 10 ans-25. Mai.31	BF0000001826	10,00	26/05/2021	6,21	6,20	57180
BF- 6,10%- 7 ans- 25. Mai.28	BF0000001842	7,00	26/05/2021	6,02	6,10	43250
BF- 5,80%- 5 ans- 22. Juin. 26	BF0000001883	5,00	23/06/2021	5,63	5,80	38910
BF- 6,10%- 7 ans-22. Juin .28	BF0000001891	7,00	23/06/2021	5,99	6,10	54310
BF- 6,20%- 10 ans-27. Juillet. 31	BF0000001925	10,00	28/07/2021	6,15	6,20	38500
BF- 5,80%- 5 ans- 05. Octobre. 26	BF0000001958	5,00	06/10/2021	4,61	5,80	9800

BF- 6,10%- 7 ans- 05. Octobre. 28	BF0000001966	7,00	06/10/2021	5,61	6,10	33950
BF- 5,8%- 5 ans- 02. Novembre. 26	BF0000002006	5,00	03/11/2021	4,53	5,80	30800
BF- 5,80%- 5 ans- 30. Novembre. 26	BF0000002022	5,00	01/12/2021	4,53	5,80	29250
BF- 5,80%- 5 ans-18. Janvier.27	BF0000002055	5,00	19/01/2022	4,40	5,80	44000
BF- 5,55%- 3 ans- 01. Février.25	BF0000002063	3,00	02/02/2022	5,05	5,55	27860
BF-5,55 %- 3 ans- 01. Février. 25	BF0000002089	3,00	02/03/2022	4,87	5,55	8490
BF- 6,20%- 10 ans- 01. Mars. 32	BF0000002097	10,00	02/03/2022	6,14	6,20	41370
BF- 6,10%- 7 ans- 12. Avril. 29	BF0000002113	7,00	13/04/2022	6,13	6,10	51650
BF- 5,80%- 5 ans- 26. Avril. 27	BF0000002121	5,00	27/04/2022	5,84	5,80	33750
BF- 6,10%- 7 ans- 10. Mai. 29	BF0000002147	7,00	11/05/2022	6,30	6,10	28890
BF- 5,8%- 5 ans- 24. Mai. 27	BF0000002154	5,00	25/05/2022	5,91	5,80	700
BF- 6,10%- 7 ans- 24. Mai. 29	BF0000002162	7,00	25/05/2022	6,49	6,10	17810
BF- 5,90%- 5 ans- 19. Juillet. 27	BF0000002170	5,00	20/07/2022	5,92	5,90	17750
BF- 5,65%- 3 ans- 19. Juillet. 25	BF0000002188	3,00	20/07/2022	5,65	5,65	12500
BF- 5,55%- 3 ans-02. Août. 25	BF0000002196	3,00	03/08/2022	5,69	5,55	10500
BF- 6,10%- 7 ans-01. Août. 25	BF0000002204	7,00	03/08/2022	6,40	6,10	253100
BF- 5,55%- 3 ans- 16. Août. 25	BF0000002220	3,00	17/08/2022	5,82	5,55	106900
BF-5,80 %- 5 ans- 13. Septembre.27	BF0000002246	5,00	14/09/2022	5,94	5,80	11300
BF- 6,10%- 7 ans- 13. Septembre.29	BF0000002253	7,00	14/09/2022	6,53	6,10	18700
BF- 5,95%- 5 ans- 14. Février.28	BF0000002329	5,00	15/02/2023	6,85	5,95	39600
BF- 5,70%- 3 ans- 14. Mars. 26	BF0000002360	3,00	15/03/2023	6,76	5,70	12950

BF- 5,70%- 3 ans-28. Marsl.26	BF0000002386	3,00	29/03/2023	7,19	5,70	10320
BF- 5,95%- ans-	BF0000002451	5,00	12/04/2023	6,66	5,95	16950
BF- 5,95%- 3 ans- 09. Mai. 26	BF0000002485	3,00	10/05/2023	7,97	6,00	9020
BF- 6,40%- 7ans -11. Mai.30	BF0000002493	7,00	10/05/2023	7,42	6,40	16480
BF- 6,0%- 3 ans-25. Mai.26	BF0000002519	3,00	24/05/2023	8,07	6,00	15120
BF- 6,20%- 5 ans- 06. Juin. 28	BF0000002535	5,00	07/06/2023	7,88	6,20	11090
BF- 6,0%- 3 ans-30. Juin.26	BF0000002568	3,00	27/06/2023	7,53	6,00	106020
BF- 6,2%- 5 ans-30. Juin.28	BF0000002576	5,00	27/06/2023	7,62	6,20	16750
BF- 6,00%- 3 ans-17. Aout.26	BF0000002634	3,00	16/08/2023	7,58	6,00	19360
BF- 6,20%- 5 ans-17. Août. 28	BF0000002642	5,00	16/08/2023	7,58	6,20	16730
BF- 6,00%- 3 ans-29. Septembre.26	BF0000002667	3,00	25/09/2023	7,73	-	77870
BF- 6,00%- 3 ans-29. Septembre.26	BF0000002675	5,00	25/09/2023	7,51	6,00	20800
BF- 6,20%- 1 an- 16. Janvier. 25	BF0000002741	1,00	17/01/2024	8,00	-	17160
BF- 6,0%- 3 ans- 16. Janvier. 27	BF0000002758	3,00	17/01/2024	9,08	6,00	42910
BF- 6,20%- 1 an- 27. Février. 25	BF0000002865	1,00	28/02/2024	8,95	-	26250
BF- 6,20%- 1 an- 12. Mars. 25	BF0000002873	1,00	13/03/2024	8,75	-	15350
BF- 6,0%- 3 ans- 12. Mars. 27	BF0000002881	3,00	13/03/2024	9,56	6,00	7970
BF- 6,20%- 5 ans- 12. Mars. 29	BF0000002899	5,00	13/03/2024	8,30	6,20	6000
BF- 6,2%- ans- 26. Mars. 25	BF0000002949	1,00	27/03/2024	8,78	-	11380
BF- 6,0%- 3 ans-26. Mars. 27	BF0000002956	3,00	27/03/2024	9,61	6,00	11570

Source : UMOA-Titres (Statistiques du marché des titres)

LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres admis par le Gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée UMOA-Titres avec le concours de la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres investisseurs, personnes morales et physiques ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques et de SGI de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : levée de capitaux (actions ou obligations) sur le marché financier régional par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN) : créances ou engagements nets des institutions monétaire (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoires extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée inférieure ou égale 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions internationales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dettes non-concessionnelles : dette contractée aux conditions du marché.

Dettes publiques : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Éléments de don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt $((VN-VA)/VN)$.

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché tels qu'ils composent un élément de don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation libellée dans une monnaie différente de celle du pays émetteur (ou du marché) dans laquelle elle est émise.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme)

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du Gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêts sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Stock de la dette publique : montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursables.

Taux de change : prix d'une devise en termes d'une autre devise.

Taux d'endettement : ratio du stock de la dette publique rapportée au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Taux de pauvreté : nombre de pauvres parmi la population totale. Il est généralement calculé sur la base d'un seuil de pauvreté équivalent de 1,25 dollars fixé par la Banque mondiale.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence ($T = [\text{indice des prix des exportations} / \text{indice des prix des importations}] \times 100$). Les termes d'échange s'améliorent dans le temps ($T > 100$) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent ($T < 100$). Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixe) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).

NOTE D'INFORMATION



www.umoatitres.org
Boulevard Mamadou DIA
Direction Nationale BCEAO
BP 4709 Dakar | Sénégal

Tél. : +221 33 849 28 28
info@umoatitres.org